

TRELIVAN

Bulletin municipal
JUN 2026 - N° 179



P. 18

Chasse aux œufs



P. 19

Argent de poche



P. 20

Concert 1^{er} Mai

SOMMAIRE

- 03 Le mot du maire
- 04 Conseils municipaux
- 09 Infos municipales
- 30 Les associations
- 40 Infos pratiques



Ce bulletin a été imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement •
Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
Comité de rédaction : Didier YVART, Florence GATELLIER, Florent GASTÉ, Lucie HERVÉ, Marie-Pierre LEGALLAIS, Gwénoél PORS, Alain RADOUX, Sylvie THOMAS
Avec le concours de Vanessa JORIS, secrétaire de Mairie

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**
Police-secours : **17**
Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)
N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
Centre antipoison : **02 99 59 22 22**
Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr
Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**
Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**
Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidents.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**
Services Techniques : **02 96 85 94 55**
Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**
Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**
Garderie : **02 96 39 45 53**
Ecole Mosaique : **02 96 39 12 36**
Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**
Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**
Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**
Assainissement **02 96 87 96 09 24h/24**

AUTRES SERVICES

Assistantes sociales Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**

CONCILIATEUR DE JUSTICE Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 39 38 21** sur rendez-vous chaque mercredi

MISSION LOCALE PAYS DE DINAN 5 rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 85 32 67**

STEREDENN Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN **02 96 87 12 12**

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB ou autre support actuel.
(Internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
Merci de votre compréhension.

LE MOT DU MAIRE

La nouvelle équipe municipale est en place depuis deux mois ; composée de femmes et d'hommes d'âges, d'horizons et de quartiers différents habitant la commune depuis leur naissance ou depuis quelques années seulement pour représenter la population de notre commune et travailler pour la commune et surtout pour ses habitants.

Je tiens tout d'abord, au nom de cette nouvelle équipe municipale, à vous remercier sincèrement, habitantes et habitants, qui vous êtes déplacés pour accomplir votre devoir citoyen.

Dans un contexte particulier où une seule liste était candidate, l'issue du scrutin ne faisait guère de doute. Pourtant, vous avez choisi de vous exprimer, de participer à la vie démocratique de notre commune, et cette mobilisation mérite d'être saluée. Elle traduit votre attachement à la vie démocratique locale et à l'avenir de notre commune.

Je souhaite également entendre le message exprimé par les 74 bulletins blancs et les 104 bulletins nuls, représentant près de 12,85 % des suffrages exprimant une forme de réserve, d'interrogation ou de mécontentement. Chaque expression compte et doit être prise en considération.

Le mandat qui s'ouvre sera celui de la mise en œuvre du programme sur lequel nous avons été élus. Notre volonté est claire : continuer à améliorer le cadre de vie, renforcer les services à la population et poursuivre les travaux d'aménagement, dans le respect des capacités financières de notre commune et en travaillant avec nos partenaires au 1er rang Dinan Agglomération.

Au cours des réunions publiques, vous avez été nombreux à partager vos préoccupations, vos attentes, mais aussi vos encouragements et votre attachement à ce qui fonctionne bien dans notre commune. Je tiens à vous remercier pour la qualité de ces échanges constructifs.

Un sujet s'est imposé avec constance : celui de la sécurité, et plus particulièrement de la sécurité routière. Les questions d'incivilités, notamment liées aux déchets et à la propreté urbaine, ont également été évoquées. L'entretien des voiries et des espaces verts est apparu comme une attente forte, même s'il a été souligné que le travail des agents communaux est de bonne qualité. Enfin, un besoin accru d'information sur les projets municipaux a été exprimé.



Je veux ici adresser un hommage particulier à l'équipe municipale précédente qui, durant le mandat écoulé, a mis toute son énergie au service de notre commune. Cette équipe a initié et préparé les projets majeurs qui vont voir le jour au cours des deux prochaines années : l'école maternelle, la halle pétanque et le foyer du foot. Les grands projets ne se construisent pas en quelques mois ; ils nécessitent un travail patient, souvent peu visible, fait d'études, de concertations, de recherches de financements et de persévérance : un travail de fond.

Je souhaite également remercier très sincèrement les agents municipaux qui ont su faire face, avec professionnalisme et engagement, aux nombreuses difficultés rencontrées durant ce dernier mandat. Leur implication au quotidien est essentielle au bon fonctionnement de notre commune.

Un proverbe rappelle que : « Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. » Cette phrase traduit pleinement l'état d'esprit dans lequel nous nous inscrivons : celui de la continuité, du respect du travail accompli et de la volonté de poursuivre ce qui a été engagé, tout en apportant une énergie nouvelle.

C'est dans cet esprit que le nom de notre équipe, « **Un nouvel élan pour Trélivan** », a été choisi. Renouvelée à 75 %, elle veut refléter un équilibre entre la poursuite des projets et des actions déjà engagés et une nouvelle impulsion destinée à préparer notre commune aux enjeux futurs.

Nous abordons ce mandat avec détermination, réalisme et confiance, au service de tous les habitants, dans un esprit d'écoute, de dialogue et d'action.

Bel été à tous.

Le Maire,

Suzanne LEBRETON

SEANCE DU 29 JANVIER 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

LEBRETON SUZANNE ; GODET PASCAL ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; CAYET LAURETTE ; RAULT ANNIE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; YVART DIDIER ; PELHATRE MICHEL ; GUEMARD BRUNO ; PICOUAYS JACQUELINE ; THOMAS FRANÇOIS ; BRIAND MARIE ; AMBROISE FABIENNE ; LEMAITRE FABRICE.

ABSENTS EXCUSÉS : MONSIEUR LUCAS DOMINIQUE POUVOIR À MONSIEUR LEMAITRE FABRICE ; MONSIEUR MAILLARD RÉMI POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE ; MADAME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR À MADAME RAULT ANNIE ; MADAME KERJEAN NATHALIE ; MADAME LEMONNIER ROSANNA.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ LE PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2025.

PERSONNEL

Création d'un poste d'ingénieur, modification du tableau des effectifs et attribution du régime indemnitaire.

Le conseil municipal :

- Décide la création d'un poste au grade des ingénieurs territoriaux à temps complet et de supprimer le grade de technicien territoriaux à temps complet.
- Approuve le tableau des effectifs.
- Décide d'ajouter à la délibération 2018-53 cadre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel le cadre d'emploi des ingénieurs comme indiqué ci-dessus.

Participation contrat santé CDG22

Le conseil municipal confirme la participation de 25 € pour tout agent adhérent au contrat groupe du CDG22 pour la protection sociale santé.

TRAVAUX URBANISME

Validation maîtrise d'œuvre Club house.

Le conseil municipal approuve le choix de la commission d'appel d'offres : Cabinet d'architecture Charlotte Martin pour un montant de 25 080 € TTC.

Pôle santé : présentation de l'étude d'Office Santé.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'étude programmatique réalisée par Office Santé et en avoir débattu décide de lancer des études de Maîtrise

d'œuvre d'infrastructure pour l'aménagement urbain de l'ilot du centre.

NEOTOA : demande de rétrocession de débords de murs rue de la Petite Renaudais.

Le conseil municipal :

- Approuve la cession à l'euro symbolique des débords de murs rue de la Petite Renaudais, dit que les frais d'actes et autres seront à la charge de l'acquéreur.
- Décide de déclasser et de désaffecter du domaine public ces débords de murs qui ne portent pas atteinte à la circulation de la voie (plan ci-dessus).

TRANSITION

Bilan des actions biodiversité.

Le conseil municipal prend acte du bilan des actions de biodiversité.

SEANCE DU 26 FÉVRIER 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; GODET PASCAL ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; CAYET LAURETTE ; RAULT ANNIE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; YVART DIDIER ; PELHATRE MICHEL ; GUEMARD BRUNO ; PICOUAYS JACQUELINE ; THOMAS FRANÇOIS ; BRIAND MARIE ; BERNAY MARIE-HÉLÈNE ; LEMAITRE FABRICE ; LUCAS DOMINIQUE ; LEMONNIER ROSANNA ; KERJEAN NATHALIE.

ABSENTS EXCUSÉS : MONSIEUR MAILLARD RÉMI POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE ; MADAME AMBROISE FABIENNE POUVOIR À MONSIEUR FOURE JEAN-LUC.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : MADAME LEBRETON SUZANNE ; SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONSIEUR LEMAITRE FABRICE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ LE PROCÈS-VERBAL DU 29 JANVIER 2026

TRAVAUX URBANISME

Syndicat Départemental d'Énergie : avenant au groupement de commandes pour l'achat d'énergies

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant 2 à la convention du 7 avril 2024 portant sur les articles 3, 7 9 et l'article 12 ajouté.

FINANCES

Demande de subvention FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur) pour le remplacement de la main courante du terrain de football : Régularisation du Plan de financement.

Le conseil municipal valide le plan de financement ci-dessous :

REMPLACEMENT DE LA MAIN COURANTE DU TERRAIN D'HONNEUR			
DEPENDENSES		RECETTES	
Remplacement de la main courante du Terrain d'Honneur	21 706 €	Fédération Française de Football - FAFA	10 000 € 46.07%
		Auto-Financement	11 706 € 53.93%

Compte financier unique 2025

Le conseil municipal :

- a pris connaissance du compte financier unique
- n'a pas délibéré sur le compte financier unique 2025 en raison d'un incident informatique à la Direction Générale des Finances Publiques

AFFAIRE GENERALE**Dinan agglomération : rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2024**

Le conseil municipal prend acte de la présentation des rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2024.

PERSONNEL**Avancement de grade agent de maîtrise principal**

Le conseil municipal décide de supprimer à compter du 28/07/2026 un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise et de créer à cette même date un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise principal (grade d'avancement).

SEANCE DU 20 MARS 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; LUCAS DOMINIQUE ; BUREAU ANAËLLE ; COMMUNIER AURÉLIEN ; BOURDÉ DOMINIQUE ; GASTÉ FLORENT ; CAYET LAURETTE ; GUEHENNEUC RODOLPHE ; GATELLIER FLORENCE ; LASSERRE VALENTIN ; HERVÉ LUCIE ; LE CHEVESTRIER JEAN ; LE GAL DAYOT JULIE ; RÉHEL CHRISTINE ; PORS GWÉNOLÉ ; RUELLAN MARIE ; THOMAS SYLVIE ; RADOUX ALAIN ; LEMAITRE FABRICE ; SAULNIER LAURENCE.

ABSENTS EXCUSÉS : MONSIEUR LE FLAHEC LAURENT POUVOIR À MONSIEUR LEMAITRE FABRICE ; MADAME LEGALLAIS MARIE-PIERRE POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE ; MONSIEUR YVART DIDIER POUVOIR À MADAME LE GAL DAYOT JULIE.

PRÉSIDENT DE SÉANCE ELECTION DU MAIRE : MADAME BOURDÉ DOMINIQUE ; PRÉSIDENT DE SÉANCE MADAME LEBRETON SUZANNE ; SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONSIEUR LASSERRE VALENTIN

MEMBRES EN EXERCICE : 23

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame LEBRETON Suzanne, Maire qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés

LEBRETON Suzanne
LUCAS Dominique
BUREAU Anaëlle
COMMUNIER Aurélien
BOURDÉ Dominique
GASTÉ Florent
CAYET Laurette
GUEHENNEUC Rodolphe
GATELLIER Florence
LASSERRE Valentin
HERVÉ Lucie
LECHEVESTRIER Jean
LE GAL DAYOT Julie
LE FLAHEC Laurent
LEGALLAIS Marie-Pierre
LEMAITRE Fabrice
REHEL Christine
PORS Gwénolé
RUELLAN Marie
RADOUX Alain
SAULNIER Laurence
YVART Didier
THOMAS Sylvie

Dans leur fonction de Conseillers Municipaux.

Le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence.
Madame BOURDÉ Dominique

Le Conseil a choisi pour secrétaire :
Monsieur LASSERRE Valentin

Le Conseil a choisi pour assesseurs : Madame BUREAU Anaëlle,
Madame RUELLAN Marie

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2026

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 26 février 2026

ELECTION DU MAIRE

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis dans une enveloppe fermée au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 23

A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L66 du Code électoral 0

Reste pour le nombre des suffrages exprimés 23

Majorité absolue 12

Ont obtenu : 23 voix Madame LEBRETON Suzanne

Madame LEBRETON Suzanne ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée « ELUE MAIRE »

Lecture de la charte de l'élu local par le Maire

DECISION CONCERNANT LE NOMBRE D'ADJOINTS (ES)

Le Conseil municipal fixe à l'unanimité le nombre des adjoints à 6

QUESTION 5-2026-16 ELECTION DES ADJOINTS (ES)

La Liste Dominique LUCAS a obtenu la majorité absolue, elle est composée de :

LUCAS Dominique : 1^{er} adjoint
GATELLIER Florence : 2^e adjointe
LEMAITRE Fabrice : 3^e adjoint
CAYET Laurette : 4^e adjointe
RADOUX Alain : 5^e adjoint
BUREAU Anaëlle : 6^e adjointe

DECISION ET ELECTION CONSEILLERS (ERES) DELEGUE (EES)

Le Conseil municipal fixe le nombre de conseiller (ère) délégué (ée) à 2

Monsieur PORS Gwénolé ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé conseiller délégué.

Monsieur YVART Didier ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé conseiller délégué.

DECISION CONCERNANT LE NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil municipal fixe le nombre de membres à 7 conseillers plus le Maire

ELECTION DES CONSEILLERS (ERES) MUNICIPAUX (ALES) SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La liste CCAS composée de Madame Anaëlle BUREAU, Monsieur Valentin LASSERRE, Monsieur Laurent LE FLAHEC, Madame Marie-Pierre LEGALLAIS, Madame Laurence SAULNIER, Monsieur Alain RADOUX, Madame Sylvie THOMAS a obtenu la majorité absolue

DESIGNATION ET NOMBRE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal décide de fixer les commissions suivantes :

Personnel (Bureau municipal), Travaux, Culture-Animation communale, Affaires Scolaires, Jeunesse ALSH, Transition citoyenneté, Finances, Sport, Communication, Urbanisme, Social (CCAS).

DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS :

Le conseil municipal désigne les membres ci-dessous :

PERSONNEL : Bureau municipal

TRAVAUX : Dominique LUCAS, Anaëlle BUREAU, Aurélien COMMUNIER, Laurette CAYET, Rodolphe GUEHENNEUC, Jean LECHEVESTRIER, Laurent LE FLAHEC, Gwénolé PORS, Marie RUELLAN, Alain RADOUX, Didier YVART

CULTURE-ANIMATION COMMUNALE : Florence GATELLIER, Aurélien COMMUNIER, Lucie HERVÉ, Jean LECHEVESTRIER, Julie LE GAL DAYOT, Fabrice LEMAITRE, Marie RUELLAN, Sylvie THOMAS, Dominique BOURDÉ

AFFAIRES SCOLAIRES : Fabrice LEMAITRE, Dominique LUCAS, Aurélien COMMUNIER, Laurette CAYET, Rodolphe GUEHENNEUC, Lucie HERVÉ, Laurent LE FLAHEC, Laurence SAULNIER

JEUNESSE ALSH : Fabrice LEMAITRE, Anaëlle BUREAU, Aurélien COMMUNIER, Florent GASTÉ, Lucie HERVÉ, Sylvie THOMAS

TRANSITION CITOYENNETE : Laurette CAYET, Dominique LUCAS, Anaëlle BUREAU, Aurélien COMMUNIER, Rodolphe GUEHENNEUC, Valentin LASSERRE, Lucie HERVÉ, Julie LE GAL DAYOT, Fabrice LEMAITRE, Didier YVART

FINANCES : Alain RADOUX, Dominique LUCAS, Anaëlle BUREAU, Florent GASTÉ, Laurette CAYET, Marie-Pierre LEGALLAIS, Fabrice LEMAITRE, Marie RUELLAN, Didier YVART

SPORT : Fabrice LEMAITRE, Dominique LUCAS, Florence GATELLIER, Rodolphe GUEHENNEUC, Christine RÉHEL, Alain RADOUX, Dominique BOURDÉ, Gwénolé PORS, Aurélien COMMUNIER

COMMUNICATION: Didier YVART, Florence GATELLIER, Florent GASTÉ, Lucie HERVÉ, Marie-Pierre LEGALLAIS, Gwénolé PORS, Alain

RADOUX, Sylvie THOMAS

URBANISME: Gwénolé PORS, Laurette CAYET, Jean LECHEVESTRIER, Laurent LE FLAHEC, Christine RÉHEL, Marie RUELLAN

SOCIAL (CCAS) : Anaëlle BUREAU, Valentin LASSERRE, Laurent LE FLAHEC, Marie-Pierre LEGALLAIS, Alain RADOUX, Laurence SAULNIER, Sylvie THOMAS

FIXATION DE L'INDEMNITE DU MAIRE, DES ADJOINTS (ES) ET CONSEILLERS (ERES) DELEGUES (EES)

Le conseil municipal fixe les indemnités en pourcentage de l'indice brut 1027 :

Le conseil municipal fixe l'indemnité du Maire à 40%

Le conseil municipal fixe l'indemnité des adjoints (es) de 1 à 3 20%

Le conseil municipal fixe l'indemnité des adjoint 4 à 6 12%

Le conseil municipal fixe l'indemnité des Conseillers délégués 6%

DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

Le Conseil Municipale accorde les délégations de pouvoirs au Maire pour alléger l'ordre du jour des séances du conseil municipal

DELEGATION DE POUVOIR AU MAIRE D'ESTER EN JUSTICE

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à assurer sa défense devant toutes juridictions, y compris en appel, et à l'exception des cas où elle devrait comparaître devant une juridiction pénale.

Il accorde cette délégation dans le cas d'urgence où la commune serait demanderesse, notamment dans toutes les procédures de référés, et particulièrement lorsqu'elle encourt un délai de péremption et lorsqu'elle est amenée à se constituer partie civile.

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : **LEBRETON SUZANNE ; LUCAS DOMINIQUE ; BUREAU ANAËLLE ; COMMUNIER AURÉLIEN ; BOURDÉ DOMINIQUE ; GASTÉ FLORENT ; CAYET LAURETTE ; GUEHENNEUC RODOLPHE ; LE FLAHEC LAURENT ; LEGALLAIS MARIE-PIERRE ; HERVÉ LUCIE ; LE CHEVESTRIER JEAN ; LE GAL DAYOT JULIE ; REHEL CHRISTINE ; YVART DIDIER ; RUELLAN MARIE ; THOMAS SYLVIE ; RADOUX ALAIN ; LEMAITRE FABRICE ; SAULNIER LAURENCE.**

ABSENTS EXCUSÉS : **MONSIEUR GWÉNOLÉ PORS POUVOIR À MADAME SUZANNE LEBRETON ; MONSIEUR VALENTIN LASSERRE POUVOIR À MONSIEUR FLORENT GASTÉ ; MADAME FLORENCE GATELLIER.**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : /

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2026..

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX DIFFÉRENTES INSTANCES

Syndicat Départemental Energie (SDE) :

Titulaire : Dominique Lucas
suppléant : Aurélien Communier

CNAS :

Délégué : Laurent Le Flahec

Mission locale :

Déléguée : Dominique Bourdé
suppléante : Anaëlle Bureau

La Chamaille :

Déléguée : Anaëlle Bureau

Comite locale de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Déléguée : Laurette Cayet
suppléante : Sylvie Thomas

Parc naturel régional Vallée de la Rance- Côte d'Emeraude :

Titulaire : Laurette Cayet
suppléant : Jean Lechevestrier

Comité de jumelage :

Déléguées : Suzanne Lebreton,
Florence Gatellier, Sylvie Thomas,
Marie-Pierre Legallais.

Incendie et secours :

Délégué : Gwénolé Pors

Sécurité-défense :

Délégué : Aurélien Communier

Renouvellement de la commission communale des impôts directes (CCID)

Proposition au Directeur des Finances Publiques d'une liste de 32 noms.

Dinan Agglomération : désignation des représentants au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le conseil municipal désigne les

représentants du conseil municipal à siéger au sein de la CLECT :

Conseillère titulaire : Suzanne Lebreton

Conseiller suppléant : Dominique Lucas

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal a élu les membres de la commission d'appel d'offres par 22 voix

Titulaires : Christine Réhel, Jean Lechevestrier, Dominique Lucas

Suppléants : Marie Ruellan, Rodolphe Guehenneuc, Lucie Hervé

TRAVAUX URBANISME

Syndicat Départemental d'Energie : Accompagnement et suivi de projet photovoltaïque en toiture, étude.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention pour l'accompagnement et le suivi de projet photovoltaïque en toiture, pour un coût d'étude de 600€.

Pôle santé : lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre, permis d'aménager.

Le conseil municipal valide le programme d'aménagement urbain en vue de la création d'un pôle santé et décide de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre.

FINANCES

Compte financier unique 2025

Le conseil municipal adopte le compte financier unique 2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 502 716,99€	2 185 718,00€	4 688 434,99€	
	Recettes réalisées	909 422,13€	2 263 715,16€	3 173 137,29€	
	Restes à réaliser	795 584€	0€	795 584€	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	2 861 967,67€	2 415 222,66€	5 277 190,23€	
	Dépenses réalisées	414 600,15€	1 634 801,91€	2 049 402,06€	
	Restes à réaliser	1 253 145,16€	0€	1 253 145,16€	
	Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	494 821,98€	628 913,25€	1 123 735,23€
	Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	359 250,68€	229 504,66€	588 755,34€
	Solde ou résultat de clôture	Excédent/déficit	854 072,66€	858 417,91€	1 712 490,57€
	Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-457 561,16€	0€	--457 561,16€
	Résultat cumulé	Excédent/déficit	396 511,50€	858 417,91€	1 254 929,41€

Affectation du résultat 2025

Le conseil municipal décide d'affecter en :

Investissement : compte 1068 : 652 522,66€

Fonctionnement : compte 002 : 205 895,25€

Vote des taux d'imposition 2026

Le conseil municipal vote les taux d'imposition sans changement à savoir :

Taxe d'habitation : 15.41% (résidences secondaires)

Taxe foncière (bâti) : 34.53%

Taxe foncière (non bâti) : 66.56 %

Budget école Jean Ferrat

Le conseil municipal vote le budget de l'école Jean Ferrat 2026-2027

95€ par élève soit un budget total de 14 535€ pour 153 élèves, avec une clé de répartition par enfant comme suit :

- Fourniture 30€

- Copies 20€

- Livres 5€

- Transport 30€

Budget 2026

Le conseil municipal vote le budget primitif de la commune pour l'année 2026 :

Fonctionnement

Dépenses : 2 458 490,25€ ;

Recettes : 2 458 490,25€

Investissement par opération :

Dépenses : 3 736 669,57€ ;

Recettes : 3 736 669,57€

Divers :

Groupe de travail :

Projet voie douce : commission transition-citoyenneté, Alain Radoux, Gwénolé Pors

Projet maternelle : commission affaires scolaires, Alain Radoux

Projet halle intergénérationnelle : commission sport, Marie Ruellan

Projet pôle santé : Jean Lechevestrier, Aurélien Communier, Anaëlle Bureau, Rodolphe Guéhéneuc, Lucie Hervé, Laurent Le Flahec, Laurette Cayet, Fabrice Lemaitre, Christine Réhel, Marie Ruellan, Didier Yvart, Dominique Lucas, Valentin Lasserre.

Subventions aux associations

Subventions	Vote du conseil municipal-Euros
Associations Trélivan	10 310
Association Sportive Trélivan (AST)	3 770
A.S Trélivan Motos	155
Club VTT-CYCLO-Trélivan	155
Club Gymnastique Féminine (Adultes-Enfants)	310
Association Genêts Bruyères Korrigans	155
Société Amicale Chasse	155
Fleur de blé noir	155
Amicale Laïque de Trélivan	155
Amicale Laïque - Arbre de Noël	1 530
Trélivan Animation (Chants Marins et Théâtre)	310
Les Amis du Val Drouet	155
ATT (Association Trélivan Téléthon)	155
Comité de Jumelage de Trélivan	155
Comité Loisir et Culture Trélivannaise	155
Amicale du personnel Communal	155
Association parents élèves école Mosaïque	155
FNACA Guinefort	65
CLEM	155
Les pieds en l'air	155
De fil en aiguille	155
BOWIDEL	2000
Associations partenaires	1 584
La Chamaille	1 472
Horizon Emploi	56
Le Souvenir Français	56
Associations diverses	1 046
Centre adaptation 4 Vaulx	97
Stéréden	56
Croix Rouge Française	56
Rêves de Clown	56
Association Donneurs Sang	56
Croix d'Or	56
ADAPEI (cté Dinan-Quévert)	97
Din handisport	97
On bouquine	97
ADOT 22 (don d'organe)	56
Centre Anticancéreux Rennes	56
Ligue contre le Cancer	56
AAPPMA - l'Hameçon	56
Aphasique Emeraude	97
10 ^e Région Colombophile Dinan	56
Subventions exceptionnelles	2 250
Participation aux joutes nautiques	150
AST (Alternant) : Sous condition de recrutement et d'une convention. Cette subvention fera l'objet d'une nouvelle délibération.	1 100
Trélivan Animation (participation à l'achat de matériel)	1 000
TOTAL	15 189
CCAS Trélivan	12 000

FINANCES 2025

L'excédent de fonctionnement 2025 est de 628 913€, niveau habituel pour notre commune avec le report de l'année antérieure l'excédent global est de 858 418€.

L'autofinancement de 628 913€ représente 212€ par habitant (moyenne nationale 131€ en 2024). Ce niveau d'autofinancement permet d'envisager sereinement le financement des différents projets d'investissement programmés.

Le montant des investissements réalisés s'est élevé à 414 600€ soit un niveau inférieur aux années précédentes.

A noter un niveau d'endettement très faible avec des annuités de 51 297€ soit 17€ par habitant (moyennes à 88€ en 2023).

Notre situation financière est saine, elle permet d'envisager les projets à venir. Les excédents des années passées ont été conservés afin de financer les gros projets qui vont démarrer en fin d'année 2026 et se poursuivre en 2027 et 2028.

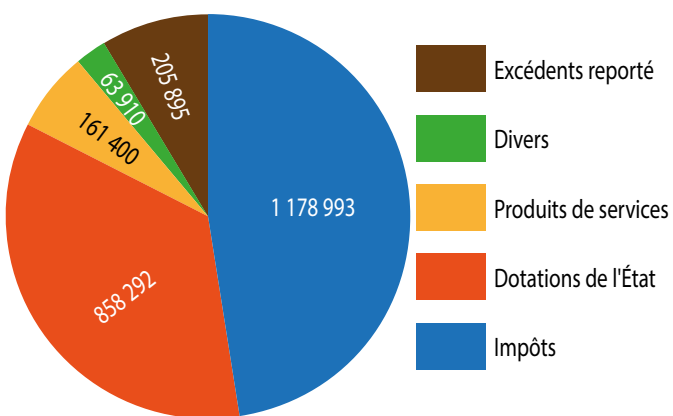
PRÉSENTATION DU BUDGET 2026

Budget de fonctionnement

En hausse de 3.0 %

Recettes de fonctionnement

Total : 2 458 490€



Un nouvel emprunt de 640 000€ est nécessaire afin de compléter le financement de l'ensemble des projets ce qui va engendrer une nouvelle annuité de 41 000€ sur 25 ans (avec les taux d'emprunt actuels).

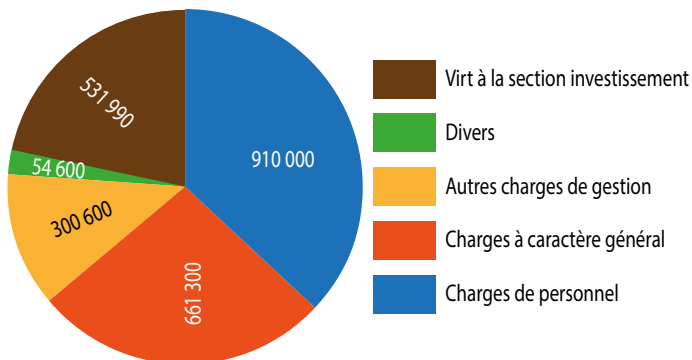
Le niveau d'investissement est très important pour les 3 années à venir (2026-2027-2028).

Les projets les plus importants sont les suivants :

- La Halle Intergénérationnelle
- Le Club House
- La reconstruction de l'école maternelle

Dépenses de fonctionnement

Total : 2 458 490€

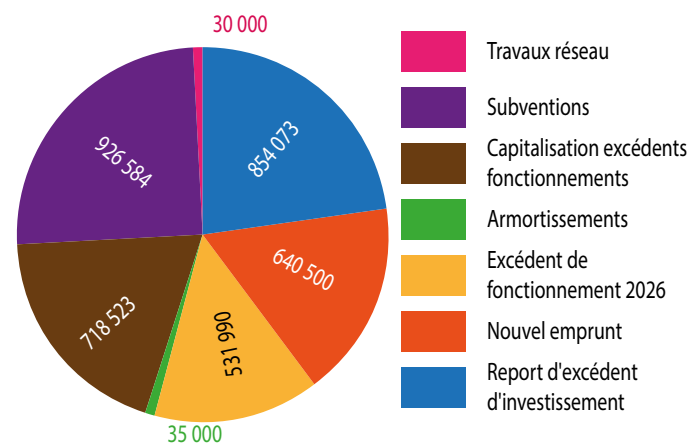


LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 736 670€, après le remboursement des annuités d'emprunts les investissements possibles sont de 3 671 070€

Recettes d'investissement

Total : 3 736 670€



Ils représentent, à eux seuls sur le budget 2026, près de 2 986 000€ (81 % du total des investissements), les subventions pour ces projets s'élèvent à 926 584€.

Deux opérations d'importance sont également provisionnées au budget : l'aménagement en centre bourg pour accueillir le pôle santé et l'effacement des réseaux rue de la Souche où par ailleurs les réseaux d'eau potable et d'assainissement vont être refaits par Dinan Agglomération.

RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES

« UN NOUVEL ÉLAN POUR TRÉLIVAN »

Inscrits : 2 388

Votants : 1 385 (42 % d'abstention)

Blancs / nuls : 178

Suzanne LEBRETON : 1 207 voix – élue au 1er tour

AVANCEMENT DU PROJET DE PÔLE SANTÉ

Nous avons annoncé ce beau projet de centre de santé qui nous tient tant à cœur dans le précédent bulletin municipal. Depuis cette date les démarches et rencontres des professionnels se sont poursuivies.

Nous pouvons aujourd'hui annoncer l'intention de trois médecins de s'installer sur notre commune.

Il est prévu la construction d'un bâtiment pour leur installation, ainsi qu'un autre destiné au paramédical avec plusieurs professionnels intéressés représentant quatre spécialités.

La municipalité a fait un appel d'offres pour retenir un cabinet qui puisse proposer un aménagement de

la parcelle en centre bourg « Place Didier Morel » et déposer un permis d'aménager. La commune fera les travaux de terrassement et de réseaux pour vendre ensuite les parcelles destinées à la construction des deux bâtiments.

Comme pour tout grand projet il faut beaucoup de temps, la réflexion avec le travail collaboratif et constructif avec les professionnels, la conception qui démarre, le permis d'aménager puis le permis de construire, chaque étape demandant des délais et répondant à des règles précises ; la réalisation devrait se concrétiser début 2028.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

TROIS NOUVEAUX AGENTS AUX SERVICES TECHNIQUES

Le nouveau responsable des services techniques, François BÉLINE, âgé de 31 ans, est arrivé le 2 mars à Trélivan. Ingénieur dans l'énergie, il a travaillé pendant 7 ans au SDE 35 à côté de Rennes. Il souhaitait se rapprocher de son lieu de vie proche de Dinan, mais aussi découvrir un nouveau métier.

Nous nous réjouissons de son arrivée et sommes convaincus que son parcours, ses compétences et son expérience constitueront de véritables atouts pour accompagner les projets de la commune.

Le 4 mai dernier, Mickael LEBRET a intégré l'équipe des espaces verts de Trélivan, commune pour laquelle il avait travaillé il y a plusieurs années. Fort de plusieurs expériences dans l'entretien paysager, il arrive de la commune de Saint-Malo où il travaillait à la création et l'entretien des massifs.



Yanis GOAZIOU, jeune Trélivannais, a intégré l'équipe en janvier dans le cadre d'un contrat d'apprentissage avec le CFA de Merdrignac. Il sera accompagné par son maître de stage, Maxime, qui aura pour mission de l'aider dans sa formation et de lui transmettre son savoir-faire.



L'équipe des agents des services techniques est désormais au complet et a également été renforcée par le renouvellement des contrats d'Owen et de François afin de compenser le retard accumulé à la suite de deux départs.

ÉQUIPE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Dominique, Sylvie, Vanessa, Quentin

Absente sur la photo :
Catherine



ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE

Carine

Lina. Maëla. Magalie. Florence.
Brigitte. Jean Philippe. Sophie.
Gwenaëlle. Marie Noëlle.

Absente sur la photo : Frédérique.

AIDE AUX DEVOIRS

Merci à l'équipe d'aide aux devoirs composée de M. et M^{me} FOUCHER et M. et M^{me} ROUAULT qui interviennent le lundi.

Ainsi qu'à M^{me} BESNIER, M^{me} DUTILLOY et M^{me} MAILLARD, qui intervenaient le jeudi.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter la mairie.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

ENTRETIEN DES CHEMINS

Chaque année, les agents des services techniques interviennent sur les chemins de la commune en y apportant plusieurs camions de pierre afin d'en assurer l'entretien.

Nous avons rénové le chemin des burons. Les agents ont décaissé la partie centrale du chemin et ont réalisé un arasement sur les côtés afin d'améliorer l'écoulement des eaux. Un apport de 80 tonnes de gravier a été effectué.



CURAGE DES FOSSÉS

Au mois de février, de fortes pluies ont causé plusieurs dégâts sur la commune, notamment à proximité des cours d'eau, en particulier les secteurs de Linache, la Peuvrie, Bougault, la Douettée et Quameur, où quelques habitations ont été inondées.

Les agents des services techniques sont intervenus pendant plusieurs jours afin de déboucher les regards, les douves ainsi que les différents réseaux d'évacuation. La commune a également fait appel à Dinan Agglomération pour réaliser des travaux de curage.

Au total, 600 mètres ont été curés sur les secteurs de la Peuvrie, le Tertre, la Bouvrais, la Douettée et au val

Ces aménagements contribueront à améliorer l'écoulement des eaux pluviales et à préserver les voiries.



DIVERS TRAVAUX

Les agents des services techniques ont réalisé divers travaux au cours du trimestre, notamment le nettoyage des caniveaux, la tonte des pelouses, le désherbage, la création d'un massif à la Sevestrais, un chemin à Vaucouleur, une cabane pour le robot et la préparation du tournoi du 1er mai.

RÉNOVATION DE LA DIGUE ROUTE DU VAL PAR DINAN AGGLOMÉRATION

Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable ont été réalisés fin 2025 au Val.

En 2024, plusieurs affaissements ont été constatés au niveau de la digue, route du Val, ainsi que des effondrements sur le muret. Afin de prévenir tout risque, la zone a été sécurisée pour empêcher les véhicules de s'approcher des abords de l'ouvrage.

Un diagnostic structurel réalisé en 2024 a mis en évidence des problématiques importantes affectant la structure de la digue. A la suite de cette étude, Dinan Agglomération a missionné le bureau d'étude SAFEGE pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux.

La consultation des entreprises a été lancée au cours du mois de mai, et un dossier réglementaire a été déposé auprès des services de l'État afin d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation des travaux.

Les travaux à réaliser consistent à :

- Renforcer le talus côté aval en mettant en place une risberme
- Redimensionner l'évacuateur de crue
- Remplacer la vidange de fond

Ces interventions seront réalisées lorsque le niveau de la retenue sera au plus bas, avec un démarrage des travaux prévu en septembre 2026.



CRÉATION D'UN CLUB HOUSE

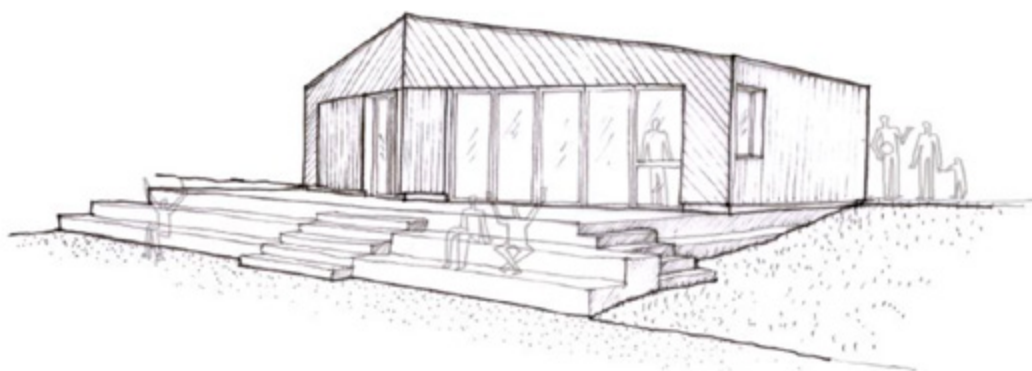
C'est en mars 2025, lors du vote du budget 2025, que le conseil municipal s'est prononcé favorablement en faveur de la construction d'un club house, plus communément appelé « *foyer du foot* ». L'importance du club, ainsi que la nécessité d'offrir des conditions d'accueil décentes aux équipes, aux parents, aux jeunes joueurs, aux partenaires et aux dirigeants, qui assurent un important travail administratif pouvant être réalisé sur place, sont autant d'arguments qui ont convaincu le conseil municipal de lancer cette construction.

En avril 2025, le projet a été précisé et acté et le pré-programme a été validé lors du conseil de décembre 2025.

Le bâtiment, d'une superficie totale de 90 m², comprendra :

- une salle, un espace bar-cuisine, un bureau, un local de stockage, des sanitaires et un local poubelle.
- La création d'un bureau offrira au club la possibilité d'envisager le recrutement d'un salarié.

Le projet a été confié à Charlotte Martin, architecte. Le bâtiment devra s'intégrer harmonieusement dans le paysage tout en offrant, depuis l'intérieur, une visibilité optimale sur les matchs. La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2027



SALON DES ARTISTES



Le 21^e Salon des Artistes organisé par la commission culture de la municipalité a connu un vif succès, comme chaque année pourrait-on dire. 34 artistes ont présenté leurs œuvres pour le plus grand plaisir des yeux des visiteurs nombreux les 28 février et 1^{er} mars à la salle Clément Ader.

De nouveaux artistes nous ont honorés de leur présence mais nous avons également retrouvé avec un immense plaisir des fidèles.

La diversité et la qualité des œuvres ont été appréciées des visiteurs, de leur côté les artistes ont apprécié l'atmosphère convi-

viale et l'accueil chaleureux par les membres de la commission et les bénévoles du Comité Loisirs Culture Trélivannais (CLCT) en charge de l'organisation.

Le week-end s'est terminé par la remise des prix : le 1^{er} a été décerné à Philippe Journiac suivi de Jean Louis Guillois, Gilles Evrard Trélivannais, Jean Louis Rotter et Aline Jardin. Bravo aux artistes et à tous les bénévoles investis pour le succès de ce bel événement culturel de la commune.

Les artistes nous font l'honneur d'exposer leurs œuvres de façon temporaire à la bibliothèque ou à



la mairie parfois. C'est le cas de Chantal Cart artiste peintre qui a exposé à la bibliothèque au cours des mois de mars et avril. Elle avait exposé pour la 1^{re} fois ses œuvres au salon des artistes 2022 à Trélivan.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 2 avril 2026 : Émy PERRICHET, 4 *la Sevestrais*.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité
aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations
aux parents.

MARIAGES

Le 31 janvier 2026 :

Élodie FOUCHER et Arthur RUBY, 3 *Bel Air*

Le 7 mars 2026 :

Paul BEN SOUSSAN et Violetta MIZAK,
1 *rue des Goëlands*

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Le 1 décembre 2025 : Anita LAISNÉ,
43 *Cité des Genêts*

Le 13 janvier 2026 : Christiane LEFORT née
PONCEL, 2 *rue des Pommiers*

Le 13 janvier 2026 : Célestin CHEVALIER,
5 *rue Blériot*

Le 20 janvier 2026 : René THOMAS, 32 *le Rocher*

Le 25 février 2026 : Jean JASLET,
33 *Résidence des Bruyères*

Le 2 mars 2026 : Guy QUILLIEN,
9 *Résidence des Bruyères*

Le 9 avril 2026 : Nicole MARIAGE,
17 *rue de la Barrière*

Nous présentons aux familles
nos condoléances attristées.

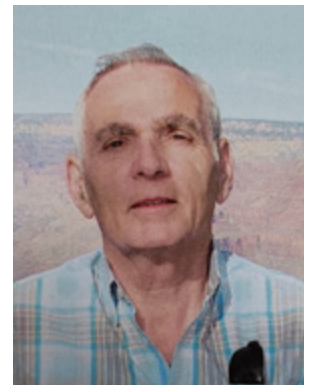
HOMMAGE A GUY

Notre ami et ancien collègue Guy Quillien nous a quittés le 2 mars à l'âge de 79 ans et nous en sommes très touchés.

Elu conseiller municipal en 1983, il a exercé en tant que conseiller pendant deux mandats puis ensuite en tant qu'adjoint auprès de Claude Le Borgne en charge de plusieurs domaines notamment les finances et les affaires sociales domaine qu'il affectionnait particulièrement et dans ce cadre était vice-président du Centre communal d'Action Sociale (CCAS).

Cet homme rigoureux sur qui on pouvait compter, au service des autres a toujours été un homme d'engagement : engagement syndical, engagement associatif au sein de l'association Genêts Bruyères Korrigans dont il a été président et engagement communal. Son ultime combat a été contre la maladie qui l'a emporté le 2 mars.

Nous adressons à son épouse Madeleine ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
PC 022 364 25 00011	10/01/2026	21 La Pouldais	Carport
PC 022 364 25 00012	23/02/2026	13 bis La Porte Grissault	Maison individuelle
PC 022 364 25 00013	07/03/2026	7 Bellevue	Maison individuelle
PC 022 364 26 00002	05/05/2026	61 La Marre	Maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
DP 022 364 25 00089	21/01/2026	2 rue des Lilas	Portail + baie vitrée
DP 022 364 25 00091	07/02/2026	Le Champ d'Agneaux	Consolidation abri de jardin
DP 022 364 25 00092	21/01/2026	2 Cité du Bourg	Aménagement garage
DP 022 364 25 00093	21/01/2026	39 Cité de Vaucouleur	Aménagement extérieur + portail
DP 022 364 25 00094	10/01/2026	1 Bel Air	Panneaux photovoltaïques
DP 022 364 25 00095	21/01/2026	Bel Air	Détachement lots à bâtir
DP 022 364 26 00001	31/03/2026	37 Cité des Bruyères	Clôture
DP 022 364 26 00002	02/02/2026	48 Cité des Bruyères	Modification menuiseries
DP 022 364 26 00003	05/02/2026	48 Cité des Bruyères	Création fenêtre de toit
DP 022 364 26 00004	19/02/2026	10 rue des Pruniers	Clôture
DP 022 364 26 00005	12/03/2026	5 rue de la Cochais	Abri de jardin
DP 022 364 26 00006	05/03/2026	1 Impasse des Lys	Panneaux photovoltaïques
DP 022 364 26 00007	24/02/2026	10 rue du centre	Remplacement toiture
DP 022 364 26 00008	27/02/2026	6 Le Tertre	Changement menuiseries
DP 022 364 26 00010	31/03/2026	20 La Sevestrais	Création fenêtre de toit
DP 022 364 26 00011	27/02/2026	3 Résidence du Drouet	Clôture
DP 022 364 26 00012	05/03/2026	10 Lotissement du Rocher	Portail + clôture
DP 022 364 26 00013	10/03/2026	13 La Porte Grissault	Pergola
DP 022 364 26 00015	19/03/2026	22 rue des Cormorans	Changement porte d'entrée
DP 022 364 26 00016	23/03/2026	10 Lot Le Hameau du Clos Fleuri	Portail
DP 022 364 26 00018	31/03/2026	17 rue des Sternes	Abri de jardin
DP 022 364 26 00019	30/04/2026	10 Résidence du Bois Noué	Construction d'un garage
DP 022 364 26 00020	17/04/2026	14 rue des Mirabelles	Clôture
DP 022 364 26 00021	27/03/2026	5 Lotissement du Rocher	Pose d'une serre
DP 022 364 26 00022	26/03/2026	1 Lot de La Lande Marie	Création fenêtre de toit
DP 022 364 26 00023	01/04/2026	13 Résidence du Bois Noué	Carport
DP 022 364 26 00024	30/03/2026	40 Cité des Bruyères	Carport
DP 022 364 26 00026	14/04/2026	14 rue du Centre	Changement menuiseries
DP 022 364 26 00027	09/04/2026	11 Lot La Lande Marie	Changement porte de garage
DP 022 364 26 00028	09/04/2026	1 Lot La Lande Marie	Changement porte de garage
DP 022 364 26 00029	05/05/2026	1 Lot La Lande Marie	Carport
DP 022 364 26 00030	14/04/2026	8 La Pouldais	Réfection des joints
DP 022 364 26 00033	27/04/2026	3 rue de l'Église	Création d'une ouverture
DP 022 364 26 00034	29/04/2026	32 La Douettée	Modification de façade
DP 022 364 26 00036	28/04/2026	14 rue du Clos de la Grange	Panneaux photovoltaïques
DP 022 364 26 00038	04/05/2026	6 rue du Gassay	Changement menuiserie
DP 022 364 26 00039	30/04/2026	La Renaudais	Modification superficielle
DP 022 364 26 00040	07/05/2026	5 rue des Framboisiers	Pergola
DP 022 364 26 00042	11/05/2026	1 rue des Sternes	Panneaux photovoltaïques
DP 022 364 26 00043	11/05/2026	30 La Petite Renaudais	Modification façade
DP 022 364 26 00044	13/05/2026	42 bis La Marre	Abri de jardin

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Le samedi 7 février 2026, une cérémonie de citoyenneté a été organisée à la mairie afin de remettre leurs cartes d'électeurs aux jeunes qui votaient pour la 1^{re} fois cette année.

Merci du fonds du cœur aux jeunes présents. La date choisie n'a pas convenu au plus grand nombre puisqu'une vingtaine de jeunes étaient excusés étant dans l'impossibilité d'être présents.

Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler les grands textes qui instituent les principes fondamentaux de la République ainsi que la devise Liberté Egalité Fraternité et les quatre principes de la république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

La carte d'électeur leur a été remise avec le livret du citoyen et il leur a été rappelé l'importance de voter. Pouvoir faire entendre sa voix est une liberté qui est un élément précieux de la démocratie.

Être citoyen, c'est agir dans l'intérêt collectif, les jeunes ont donc été appelés à s'engager dans des associations, pour des causes ou au sein de conseils municipaux par exemple.



Certains d'entre eux se sont déjà engagés au service de leur commune en participant aux journées argent de poche ou engagés pour d'autres causes. Bravo à eux.

La cérémonie s'est terminée en leur disant de croire en l'avenir, de croire dans leurs rêves et en leur souhaitant une bonne réussite dans leurs études, examens, concours et travail.

MERCI À L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 28 février, l'Amicale des Anciens Combattants et victimes de guerre de la commune de Trélivan a remis un chèque de 2490€ au Centre Communal d'Action Sociale ce qui marque la clôture de l'association. L'association créée en octobre 1980 a été officiellement dissoute le 14 octobre 2025. Le solde des avoirs a été intégralement reversé au CCAS conformément aux statuts. Aucune action particulière n'a été ciblée mais cette somme sera utilisée pour l'action sociale sur la commune.

En présence de Jean Paul Huet président de la section locale du Souvenir Français et des membres de l'association, d'anciens combattants, de veuves d'anciens combattants, du porte drapeau Owen et des élus, Christian Lehman a retracé l'histoire de l'Amicale créée à l'initiative de Mr Ledaguanel et Mme Ledaguanel nous a honorés de sa présence.

C'est en 2024 au vu des difficultés de mobilisation autour de l'Amicale des anciens combattants que la décision a été prise de fusionner avec le Souvenir Français. Ses membres très actifs de notre commune animent les cérémonies de commémoration et font un travail remarquable de recherche sur les soldats trélivannais morts pour la France pour ne pas oublier et transmettre aux générations futures. Par ailleurs ils veillent à l'entretien des tombes des soldats lorsqu'il n'y a plus de famille notamment.

Un beau moment d'émotion.

Un très grand merci à l'Amicale des Anciens Combattants pour la remise des fonds et pour tout ce qu'elle a fait pendant ces 45 années.

Et il faut rappeler tout le profond respect que nous avons pour les Anciens Combattants, dont le courage et le sacrifice méritent notre reconnaissance éternelle.



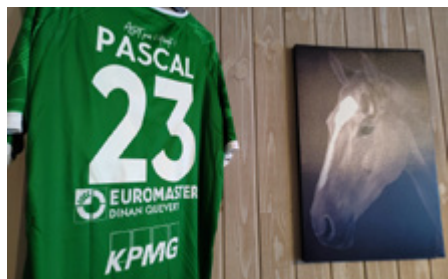
BIENVENUE À SABRINA ET CÉDRIC CHARPENTIER

Pascal Lebarbier a fermé les portes du Bar des sports le 24 mars. Il y avait foule pour ce moment d'émotion car il était là depuis 23 ans avec Claudie à ses côtés le week-end. Que de souvenirs, que d'histoires rigolotes et d'autres tristes partagées avec les clients devenus des amis.

Le bar est un lieu de rencontres, un lieu convivial et authentique tellement important pour le bourg de notre village.

Très investi dans le football, il a reçu un maillot souvenir avec le numéro 23.

Nous le remercions et lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles activités, avec sa famille, ses enfants et petits-enfants.



Après quelques travaux, M. et M^{me} Charpentier ont rouvert le 14 avril, nous leur souhaitons la bienvenue. C'est un nouveau métier pour eux et une nouvelle région mais leur engagement associatif et sportif de toujours est un atout pour leur réussite. Ils semblent heureux et

épanouis dans leur nouvelle situation. Nous leur souhaitons le meilleur, la réussite professionnelle bien sûr mais aussi d'être heureux dans notre agréable bourgade où la convivialité et le respect sont des valeurs partagées.

SOIRÉE THÉÂTRALE LIGUE CONTRE LE CANCER ANTENNE DE DINAN

Le vendredi 13 février, les dix comédiens de la troupe de théâtre des 3T de Trélivan Animation ont conquis plus d'une centaine de spectateurs lors de leur représentation donnée à la salle Clément-Ader, au profit de la Ligue contre le cancer.

Cette soirée, offerte par l'association et organisée par le CLCT, a permis de remettre aux bénévoles de l'antenne de Dinan un chèque de 1 000 €.

À cette occasion, Christian Chilaud, coordinateur de l'espace de Dinan, a rappelé que les besoins en financements et en dons sont aujourd'hui plus importants que jamais. Pour le comité départemental, la priorité reste l'accompagnement des malades face à une demande en constante augmentation, mais également le soutien à la recherche, puisque 350 000 € ont été remis aux chercheurs pour l'année 2025.

Quelques chiffres témoignent de cet engagement : en 2025, 460 000 € ont été consacrés à l'aide aux malades et aux aidants, À Dinan, 485 personnes ont été accompagnées et soutenues en 2025. Les besoins continuent toutefois de croître puisque, dès la fin du mois de mars de cette année, 150 personnes avaient déjà bénéficié d'un accompagnement, soit davantage que l'année précédente à la même période.

Tous nos remerciements vont aux acteurs de la troupe des 3T ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette soirée.

Madame le Maire, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais ainsi que les bénévoles sont très heureux de soutenir la lutte contre le cancer et d'apporter leur aide aux malades et à leurs familles.

Cette année encore nous soutiendrons la recherche et la ligue contre le cancer le premier week-end d'octobre pour l'opération « *Octobre Rose* ».



CHASSE AUX OEUFS



Samedi 11 avril, une cinquantaine d'enfants a participé à la chasse aux œufs malgré une distribution tardive des bulletins d'inscriptions en raison de l'élection du nouveau conseil municipal.

Ce fut une belle réussite. En présence de Madame la Maire qui a donné le top départ, les enfants ont passé un joyeux après-midi à tenter de trouver les œufs de différentes couleurs demandés.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, 4 œufs devaient être trouvés, pour les enfants de 6 à 7 ans, 6 œufs leur étaient demandés et pour les enfants de 9 à 11 ans, 10 œufs devaient être ramassés.

Les enfants se sont adonnés aux différentes animations proposées dans la bonne humeur, encadrés par les conseillers.

Ils ont reçu chacun un sachet de chocolats ainsi qu'un livre pour certains petits chanceux qui avaient découvert un petit lapin.

Un bon moment de partage et de convivialité a clôturé ce bel après-midi autour d'un bon goûter.

Nous tenons à remercier tous les parents ayant confectionné un gâteau.

Un grand bravo aux trois enfants tirés au sort et qui ont reçu un gros chocolat.



ARGENT DE POCHE

Vendredi 24 avril à 9h, alors qu'une belle journée printanière s'annonçait, neuf jeunes Trélivannais et trélivannaises âgés de 14 et 15 ans se sont présentés aux Services Techniques pour participer pour trois heures à la mission argent de poche.

Motivés, certains venus entre copains, certains pour la première fois ou déjà des habitués, plusieurs missions leur ont été confiées pour participer à l'entretien de leur commune :

- En entrée et sortie de bourg, préparer la terre pour des plantations sous les panneaux et notamment l'ajout du panneau de l'affiliation de la commune au Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude,
- Repeindre l'abri du robot-tondeuse,
- Désherber les allées du cimetière.

Accompagnés des agents des services techniques et d'élus, tous se sont retrouvés au parc du Val Drouet pour une petite pause avant de reprendre le travail de désherbage des allées du parc en prévision des futures manifestations qui allaient s'y tenir.

Merci à ces neuf jeunes, à leur énergie et leur bonne humeur qui ont contribué à faire de ce moment de rencontre citoyenne avec les élus et les agents des services techniques un moment très agréable sous le soleil !

La prochaine mission argent de poche à destination des 14-17 ans se tiendra durant les vacances d'automne. En contrepartie de trois heures de travail au profit de notre commune, les jeunes reçoivent 15 euros.



MANIFESTATIONS DU 1^{er} MAI A TRELIVAN



Pas de revendications en ce 1^{er} mai mais des félicitations pour la collaboration entre l'Association Sportive AST et Bowidel pour offrir un concert gratuit BOBI'FORE après le grand tournoi de football jeunes rassemblant 900 joueurs.

Merci à vous tous les bénévoles des 2 associations ainsi que l'association de gymnastique et tous ceux présents spécialement pour ce jour pour la réussite de cette journée : bonne organisation, beau temps, beaux matchs et cette soirée où 3 groupes se sont succédés dont les musiciens étaient presque tous Trélivannais.

La soirée a démarré par Regina et nous avons reconnu Antoine, jeune Trélivannais.

Puis Fatbabs qu'on ne présente plus a mis le feu avec l'énergie qui le caractérise et quel bonheur pour les jeunes footballeurs d'être



sur la scène avec Benjamin qu'ils ont l'occasion de croiser à l'entrée de l'école Jean Ferrat lorsqu'il accompagne son fils Hugo qui aime déjà la scène.

Enfin la soirée s'est terminée avec le groupe rock Ze Paris-Brest où nous avons apprécié les reprises de grands groupes rock et où Pierre a lui retrouvé sa commune.

Bravo à vous tous organisateurs, bénévoles, joueurs, musiciens.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Comme chaque année, en ce 8 mai 2026 nous avons commémoré la fin de la guerre 39-45 en présence des anciens combattants, de 4 porte-drapeaux et des représentants du Souvenir Français que nous remercions tous très sincèrement. Le corps des sapeurs-pompiers était présent, Gwénolé Pors, Mickaël et Timéo Gouyette nous ont honorés de leur présence ainsi que la gendarmerie représentée par notre référent Timéo LE NOANE, nous les remercions de leur présence.

Cette année une remise de médaille : c'est un grand honneur d'avoir remis la médaille des 3 années de porte-drapeau et le diplôme à Brieg Romiti portant le drapeau des Anciens combattants. Il était accompagné de son



frère Yoann portant le drapeau du Souvenir Français, Owen en charge du drapeau de la FNACA et Eliot âgé de 9 ans avec le drapeau junior. Nous sommes très fiers de ses 3 jeunes Trélivannais qui portent les couleurs de la République, merci à eux.

Merci de votre présence nombreuse.



ÉCOLE JEAN FERRAT

CLASSE DE NEIGE - BELLEVAUX 2026

Premier séjour en tant que directrice et enseignante, et quelle belle expérience !

Ce voyage restera marqué par beaucoup de plaisir partagé avec des élèves adorables, curieux et enthousiastes, ainsi qu'avec des accompagnateurs d'une grande gentillesse et toujours animés d'une belle joie de vivre. La météo nous a largement gâtés, avec un soleil généreux tout au long du séjour, à l'exception d'un dernier jour plus nuageux, comme pour nous rappeler que l'heure du retour approchait déjà.

Nous avons été accueillis avec une attention remarquable par nos hôtes, Idir et Mila, toujours disponibles et aux petits soins pour chacun.

Les activités proposées ont largement contribué à la réussite du séjour : les moments passés autour du ski, des luges et des pelles, du biathlon, ont suscité rires, dépassement de soi et souvenirs inoubliables. Les visites des musées consacrés à la faune et au monde paysan ont également été d'une grande qualité, offrant aux élèves de belles découvertes culturelles et pédagogiques.

Un grand merci aux parents pour leur confiance, à la municipalité ainsi qu'à l'Amicale laïque pour leur précieuse participation financière, qui ont permis la réalisation de ce beau projet. Merci également à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ce séjour : élèves, accompagnateurs, moniteurs de l'ESF et l'équipe d'accueil. Chacun, à sa manière, a participé à faire de cette première expérience une aventure humaine riche et chaleureuse, que nous garderons longtemps en mémoire.

Stéphanie MEAL.



Des mots d'enfants, extraits de leur carnet de bord.

J'ai adoré le musée paysan avec l'épicerie où j'ai découvert une sorte de moulin pour mélanger le blé et faire des céréales. J'ai bien aimé faire le fromage même si je n'aime pas ça.

Aymie

J'ai adoré luges et pelles. J'ai rigolé, c'était trop bien. Ma luge préférée, c'est celle à deux et j'ai gagné 2 fois.

J'ai skié à la station de Hirmentaz sur une piste verte et une fois sur une piste bleue.

J'ai appris à prendre le télésiège et le tire-fesses. J'ai aussi fait du biathlon et j'ai adoré.

Juliette

J'ai bien aimé le ski parce qu'on a fait des pistes rouges, du Snow parc et je ne suis pas tombé. Et j'étais très content d'avoir eu la 2^e étoile.

Lucas

Le planétarium, ça se passait dans la salle de classe. C'était trop bien car Idir nous a dit des choses intéressantes comme par exemple qu'il y avait plus d'étoiles dans le ciel que de grains de sable sur terre.

Nous avons aussi regardé un clip sur les trous noirs, c'était en anglais mais c'était super.

Eliot



CLASSE CE1-CE2

Les portraits de Kessedjan

À l'école Jean Ferrat dans la classe de CE1- CE2, les élèves de Pauline ont réalisé leurs portraits à la manière de l'artiste Isabelle Kessedjan. Ils ont observé ses œuvres puis ils ont créé leur propre portrait. Ils ont dessiné le métier qu'ils aimeraient faire plus tard puis écrit une phrase commençant par : « quand je serai grand(e), je serai... ». Certains élèves rêvent de devenir journaliste, dessinateur, handballeur, pompière ou encore maîtresse...

Ce projet a permis aux élèves de travailler les arts plastiques et l'écriture tout en imaginant leur futur avec créativité et imagination.



MAISON DU CANAL

Le jeudi 2 octobre 2025, les élèves de CE1-CE2 et de CE2-CM1 sont allés à la Maison du Canal, à Hédé-Bazouges. Ils ont découvert le Canal d'Ille et Rance et son patrimoine, à travers 2 activités : une balade contée et un atelier de fabrication du beurre.

Le matin, les élèves sont partis pour une balade contée avec Laura, Diseuse de belles aventures. Ils ont pu partager un moment poétique, musical et ludique à la découverte de l'imaginaire du canal. Cette balade s'est déroulée le long du site des 11 écluses.

L'après-midi, après avoir visité une maison éclusière du début du XX^e siècle, ils ont appris à fabriquer du beurre, qu'ils ont pu, bien sûr, déguster avec plaisir !

Quelques semaines plus tard, Laura, la conteuse est venue en classe. Les enfants ont été initiés aux spécificités du conte et ont appris à créer le leur.

Enfin, pour clôturer ce projet, une intervention aura lieu, en juin, à l'école sur le fonctionnement du canal et des écluses, avec un grand jeu !



BAL BRETON

Le 30 mars 2026, les classes de GS-CP et de CP-CE1 ont participé au bal breton organisé par l'USEP dans la salle des fêtes de Trélivan. Pendant 2 heures, les élèves ont dansé au rythme des musiciens intervenants.

L'apprentissage des dix danses a demandé un grand investissement de la part de tous les enfants. C'était un moment convivial qui a été partagé avec d'autres écoles du secteur.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2026, les inscriptions des enfants en maternelle et en primaire sont à effectuer le plus tôt possible.

Démarches à effectuer :

1^{er} temps : inscription à la mairie

2^e temps : admission auprès de la directrice d'école.

L'ALSH DU 06 AU 31 JUILLET

Les inscriptions au centre de loisirs du lundi 06 juillet au vendredi 31 juillet ont débuté le 01 avril pour les Trélivannais et le 04 mai pour les extérieurs.

N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie, il reste quelques places !!!!

L'équipe d'animation encadrée par sa directrice Marie-Noëlle Pievache s'est réunie le samedi 23 mai, afin de préparer le planning des animations.

Cette année les enfants pourront profiter des incontournables sorties : piscine, accrobranche, équitation, mais aussi de nouvelles sorties comme l'initiation au Padel, au Roller avec le club de Quévert, et d'autres surprises à venir.

Pour les plus grands le traditionnel Mini Camp aura lieu à Lancieux du 20 au 24 juillet avec au programme : catamaran, jeux, Paddle, etc.

Dépêchez-vous il reste 4 places !!!



Méven. Louka. Khaoula. Emie. Marie Noëlle (directrice). Lily. Laura. Fanny. Meïssa - Absente : Cacilie

Le 8 juillet les enfants auront dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunale avec Dinan Agglo, une animation sur la sensibilisation et le comptage des nids d'hirondelles et martinets.

BIBLIOTHEQUE

Les nouveaux locaux de la bibliothèque l'Imagin'R fêtent leurs 13 ans d'existence et nous constatons que le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter, ce dont nous sommes ravis.

Nous comptabilisons à ce jour 350 abonnés au sein de notre commune et totalisons 400 emprunteurs puisque certains lecteurs viennent de communes extérieures.

Vous y trouverez un large choix de livres pour tous les âges et pour tous les goûts. Vous pouvez également consulter des revues ou des ouvrages si vous le souhaitez et passer un petit moment de détente, sans oublier de venir admirer les expositions de peinture ou autres œuvres, réalisées par des artistes.

L'équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous accueillir et vous aider le cas échéant dans vos choix.

Nous vous rappelons que l'abonnement y est gratuit. Vous pouvez emprunter jusqu'à 12 livres pour une durée de 4 semaines.

Vous avez également la possibilité de faire vos réservations de livres via le site LIRICI et vous rendre dans la bibliothèque de votre choix appartenant au réseau.

Les enfants de l'école Jean Ferrat nous font l'honneur de leur visite chaque lundi en début d'après-midi pour y emprunter des livres, accompagnés de leurs professeurs des écoles.



Bénévoles de la bibliothèque : Guy LE PROVOST, Martine FOURÉ, Marie-Annick BOTREL, Annie DONNIO, Françoise ADAM, Catherine MOREL, Daniel CLION, Nathalie KERJEAN, Martine PELHATRE, Médaille : Florence GATELLIER
Absentes : Nelly LEMARCHAND, Nathalie GAUFFENY

Ne reste plus qu'à vous rappeler l'adresse du site : lirici.dinan-agglomeration.fr et l'application : **MyBibApp**

Les horaires :

Lundi : 16 h - 18 h

Mercredi : 10 h - 12 h / 15 h - 17 h

Samedi : 10 h - 12 h

Durant les vacances scolaires :

Mercredi et Samedi de 10 h à 12 h

Une fermeture est prévue les 3 premières semaines du mois d'août

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de ce lieu agréable et chaleureux !



CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN

Le CIT (Club Informatique de Trélivan) créé début 2016 continue ses formations.

Pour information, depuis le 09/02/2016, 26 sessions ont été dispensées pour 104 personnes. Chaque session comprend 6 séances de 2h30 soit 15h au total par participant.

Nous avons effectué une session au cours du 1er Trimestre 2026 (fin janvier à début Mars) avec 4 participants volontaires et intéressés.

Merci à Corinne, Christine, Chantal et Stéphane d'avoir suivi avec attention et passion les 6 cours avec un esprit jovial, convivial et surtout travailleur.

Pour la première fois nous avons abordé l'IA (Intelligence Artificielle).

L'IA est un domaine de l'informatique qui vise à créer des machines intelligentes capables d'effectuer des tâches qui nécessitent généralement l'intelligence humaine, comme l'apprentissage, le raisonnement et la résolution de problèmes.

Avec l'équipe nous avons créé des histoires, des vidéos et des chansons.



Nous nous adaptons en fonction des participants par rapport à leurs besoins quotidiens (Word, Excel, etc.).

Si vous êtes intéressés par la découverte de l'informatique ou pour augmenter vos connaissances dans cet univers nous avons prévu une nouvelle séance de formation à partir d'Octobre 2026 et plus si besoin.

Si vous êtes déjà venus vous pouvez revenir si vous le souhaitez.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie afin de compléter les séances en cours de préparation

Le CIT

Patrice, Jean-Pierre et Jean-Luc.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique ou le frelon à pattes jaunes est un prédateur des abeilles qui elles jouent un rôle central dans la nature en facilitant la pollinisation. Il est donc nécessaire de lutter contre le frelon asiatique qui peut aussi être dangereux pour l'homme.

Dès le printemps il est possible de piéger les fondatrices au moment où elles construisent le nid primaire évitant ainsi le développement d'une colonie ensuite composée parfois de plusieurs centaines d'individus.

Avec Dinan Agglomération une distribution de pièges a été organisée à la mairie le 28 mars. Christian Lehman passionné et grand connaisseur des abeilles a animé la réunion. Il a apporté des éléments de connaissance du frelon asiatique et précisé la méthodologie de piégeage et répondu aux questions des 32 personnes présentes.

Les nids se situent souvent à la cime des arbres mais parfois se nichent dans des haies, ce qui peut être fort dangereux au moment de la taille car ils attaquent en meute lorsqu'ils se sentent en danger, il faut être vigilant et vérifier avant de pratiquer la taille.



Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie qui sollicitera l'intervention de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra dans les plus brefs délais. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur de nid pour détruire ouvrières et reine, le coût de l'intervention sera supporté moitié moitié par Dinan Agglomération et la commune.



DISONS STOP AUX DÉCHETS DANGEREUX POUR LA VIE ANIMALE

Savez-vous que les canettes sont composées d'aluminium ?

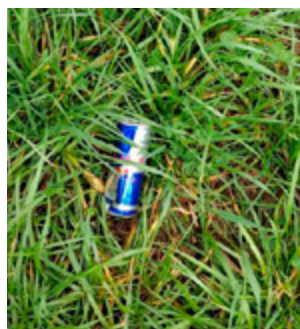
Ces canettes, jetées dans les fossés, dans les champs, constituent un grave danger pour les espèces animales, notamment les ruminants.

Lors de l'ensilage, les engins agricoles, même s'ils sont équipés d'aimants, ne peuvent les détecter à cause de leur légèreté. Elles sont broyées et se retrouvent en petits morceaux dans le fourrage, nourriture des bovins, qui vient d'être ensilé.

Ces déchets dangereux peuvent provoquer des perforations de l'estomac chez les vaches et autres ruminants, entraînant des frais vétérinaires coûteux et quelquefois, malheureusement la mort de l'animal.

Soyons citoyens et responsables. Ne jetons pas dans la nature ces déchets métalliques (et plastiques également) qui entraînent de graves conséquences.

Je dirai même plus : ramassons-les quand nous en voyons par terre lors de nos balades dans notre belle campagne trélivannaise.



TRÉLIVAN, COMMUNE MEMBRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE CÔTE D'EMERAUDE



On ne peut manquer de remarquer le nouveau panneau installé aux entrées de bourg de Trélivan marquant la participation de notre commune au parc Naturel Régional- Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude.

Trélivan est une des 66 communes de ce Parc qui compte 140 000 habitants sur un territoire de 90 000 hectares.

Un parc naturel régional est un territoire habité reconnu pour la forte valeur ajoutée de son patrimoine et de ses paysages qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable entre acteurs publics et privés. Ils établissent des objectifs et des actions à mener dans une charte qui sera la feuille de route du parc pendant 15 ans.

C'est une démarche volontaire, collective et engagée qui rassemble un territoire historique « Vallée de la Rance- Côte d'Emeraude », ses acteurs et qui renforce les liens entre le sud et le littoral, les Côtes d'Armor et l'Ille et Vilaine. L'objectif est ambitieux : préserver et valoriser des patrimoines naturels et culturels exceptionnels, une économie locale durable et faciliter l'adaptation au changement climatique.

59 parcs naturels régionaux ont été créés en France depuis 1967. Aucun n'a disparu. Au contraire, ils s'étendent régulièrement avec l'arrivée de nouvelles communes volontaires.

Les avantages pour notre commune sont nombreux :

- Bénéficier des services d'une équipe pluridisciplinaire pour accompagner, monter des projets et mobiliser des moyens financiers : aménagement et gestion de sites naturels et paysagers, biodiversité, accueil de la nature en ville.
- Partage d'expérience et de visibilité, c'est une méthode, une façon d'être ensemble et de penser face à l'avenir.
- Bénéficier d'une reconnaissance nationale, une image positive forte et attractive, porteuse de valeurs et de garanties d'un cadre de vie de qualité, d'un développement respectueux des hommes et femmes et de l'environnement.

Concrètement, ce sont plusieurs projets déjà menés à Trélivan :

- la végétalisation naturelle des pieds de mur sur la place de l'église pour ramener un peu de biodiversité dans un espace très minéral,
- la plantation de haies fruitières et bocagères : dans la cour de la garderie, devant la bibliothèque, devant le foyer des aînés et au sud de

l'étang du Val Drouet, le long du terrain de football dans la rue des saules, haies bien repérables car protégées par des galivelles,

- la création d'une mare à l'étang du Val Drouet qui va se végétaliser naturellement et pouvoir offrir un espace humide qui favorisera la biodiversité.

D'autres projets pourront être menés grâce au Parc sur le territoire de notre commune, par exemple, tout le travail sur la végétalisation de la cour de la future école maternelle comme de celle de l'école élémentaire.



Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale et de l'enquête départementale "Agir pour les hirondelles et les martinets en Côtes d'Armor", Dinan Agglomération organise une animation sur la sensibilisation et le comptage des nids d'hirondelles et martinets. Elle sera réalisée par Nolwenn Trividic du GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor).

Ce comptage participatif, ouvert à tout public, aura lieu le mercredi 8 juillet de 10h à 12h30 sur la commune de Trélivan.

Si vous êtes intéressés pour aider à comptabiliser les nids de ces espèces et en apprendre davantage sur les Hirondelles et les Martinets qui partagent vos habitations et monuments, n'hésitez pas à nous rejoindre à 10h devant la mairie de Trélivan.



JOUTES NAUTIQUES

L'équipe représentant notre commune est prête pour l'édition 2026

L'équipe qui représentait Trélivan en 2025 : Les Daltons de Tréli-town étaient 3ème après avoir été vainqueurs en 2024. Elle est prête pour relever le défi en 2026 mais secret sur les costumes et le nom.

Cette manifestation très festive et très colorée mais très sportive aussi a une vocation solidaire : L'association organisatrice Kiwanis Dinan Pays de Rance remet l'intégralité des fonds à des associations ou familles pour venir en aide à des enfants souffrant de handicap.

Dans ce cadre, le prix de l'équipe a été remis à la famille de Mérédith qui souffre d'une forme d'autisme particulier sévère pour faire face à des dépenses d'équipements particuliers.

Un grand moment d'émotion quand la maman a expliqué les énormes difficultés auxquelles la famille doit faire face et les difficultés pour entrer dans un protocole médical adapté mais aussi les points très positifs avec les immenses progrès faits par Mérédith grâce aux professionnels qui interviennent auprès d'elle et l'investissement de tous les instants de sa famille y compris Ambre et Kaëlig ses jeunes frère et sœur.



C'est un chèque de 250€ qui a été remis par les Kiwanis. Paul Bouchamp président des Kiwanis s'est réjoui de pouvoir aider cette famille, Gaël Hameline et François Moreau membres de l'association étaient également présents.

Merci à l'équipe et aux Kiwanis et nos vifs encouragements pour l'édition 2026 qui aura lieu le 12 juillet 2026.

LA CHAMAILLE

Service de prévention spécialisée de Dinan et les communes limitrophes

L'association La Chamaille a tenu son assemblée générale le 28 janvier à la salle Hélène Boucher à Trélivan. Le bilan des actions 2025 a été fait par Hélène la Directrice également intervenante terrain. 2025 a été une année de réorganisation liée à une baisse des crédits alloués par le Département financeur à 80 % de l'association.

Les accompagnements concernent maintenant les 12-25 ans ce qui a conduit à l'arrêt de l'aide aux devoirs auprès des enfants de l'école Mosaïque.

Année de déménagement du siège administratif également qui outre le confort des locaux permet aussi d'accueillir davantage de jeunes et de familles du fait de sa situation.

Les actions de la Chamaille sont nombreuses :

- Beaucoup de travail de rue auprès des jeunes sur des lieux d'intervention ciblés
- Accueil des jeunes au local : 280 jeunes en 2025 pour des activités ou des temps de partage et même parfois des sorties en périodes de vacances scolaires.
- Interventions aux collèges F Broussais et R Vercel chaque semaine par petits groupes où les jeunes abordent les sujets qui les questionnent.
- Soutien à la parentalité
- Activités sous forme de chantiers ou séjours éducatifs



Le conseil d'administration assure la gestion de l'association et des projets du point de vue financier et ressources humaines.

La présidente Christine Massard et les membres du bureau Marie Claire Botrel, Sylvie Lesné, Sophie Troubadours ont été félicitées pour leur implication forte surtout en cette année exceptionnellement chargée. Les élues qui cessent leurs fonctions au sein du bureau Christine, Marie Claire et Sylvie ont été mises à l'honneur et un bouquet leur a été remis.

Bravo à la Chamaille pour tout ce travail auprès des jeunes de notre territoire et bravo à Marie Claire pour son investissement au sein de cette structure.

FÊSTIVITÉS DU 14 JUILLET SOIRÉE MOULES-FRITES ET FEU D'ARTIFICE LUNDI 13 JUILLET 2026

Le Comité Loisirs et Culture Trélivannais (CLCT) vous invite à sa traditionnelle soirée « Moules Frites » à partir de 20h, salle Clément Ader :

Repas Moules-Frites :

- Kir
 - Moules ou Jambon Frites
à préciser à l'achat de la carte
 - Fromage
 - Dessert
- (Boisson non comprise)



Prix du repas : 15€ adultes et 11€ pour les - 12 ans

Pensez à apporter votre verre, sinon une consigne de 1€ sera appliquée.

Vente des cartes-repas à :

- Boulangerie Damelincourt
 - Bar « Le Trélivet »
- (À partir du : lundi 22 juin jusqu'au lundi 6 juillet)

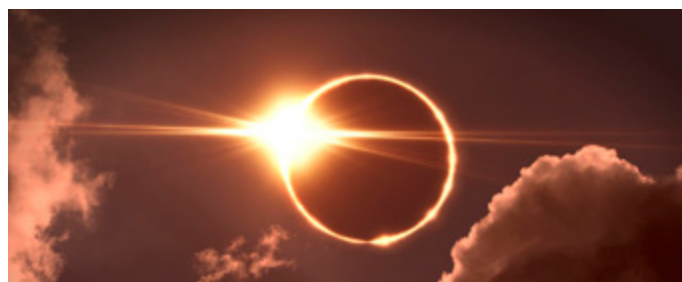
Pour être à la même table que vos proches, merci d'acheter vos cartes sous le même nom de famille



23h15 :
Grand feu d'artifice offert par la municipalité,

23h30 :
Bal populaire gratuit offert par le Comité loisirs et Culture Trélivannais.

ÉCLIPSE SOLAIRE DU 12 AOÛT 2026



Le 12 août prochain se produira une éclipse solaire, dont la zone de totalité ne traversera pas l'hexagone mais qui donnera lieu à un obscurcissement du disque solaire de 92 % vue depuis Paris et de 97 % depuis Toulouse.

Ce phénomène céleste se produit lorsque le soleil, la lune et la terre sont alignés dans cet ordre.

Quand l'alignement est quasiment parfait, le cône d'ombre de la lune touche la surface de la terre et obstrue l'intégralité du disque solaire : l'éclipse est totale.

Cette éclipse totale du soleil, la première en Europe depuis 2006, sera entièrement visible en Espagne et en Islande, et partiellement en France.

Même si le taux d'obscurcissement sera moins élevé dans notre région, il est important de rappeler que le fait de regarder le soleil sans protection lors d'une éclipse, même partielle, est très dangereux.

Il est nécessaire d'avoir recours à des lunettes spéciales qui filtrent à 100 % les UV. On peut notamment les trouver en pharmacie et chez les opticiens.

La lumière intense du soleil peut provoquer des brûlures oculaires et entraîner des lésions irréversibles.

Soyons prudents. La vue c'est la vie !

RETROUVAILLES DE L'ANNÉE 1946

Madame, Monsieur,

Vous avez 80 ans cette année. Nous pensons qu'il serait sympathique de se retrouver pour fêter ensemble cet anniversaire.

Un temps de retrouvailles est fixé au restaurant La Blanche Hermine à Plélan-Le-Petit le samedi 26 septembre 2026 à 12 heures.

Si vous êtes intéressés par cette initiative, vous pouvez contacter :

- Madame et Monsieur Andrieux Bernard 24 rue de la Souche.
- Monsieur Botrel Alain Les Burons.
- Monsieur Le Borgne Claude 18 Lotissement Le Rocher.

Date limite d'inscription : Mardi 30 juin 2026

Conditions pour y participer : Habiter Trélivet ou y être né.



Bien sûr, les conjointes et conjoints participent de plein droit.

Claude Le Borgne

CCAS



De gauche à droite : Alain RADOUX, Michel MORFOUACE, Anaëlle BUREAU, Clothilde MAJOREL, Valérie VEZIE-INCREDULE, Sylvie THOMAS, Marie BRIAND, Suzanne LEBRETON, Thierry FOUCHER, Valentin LASSERRE

Absents : Marie-Claire BOTREL, Evelyne LE PROVOST, Laurence SAULNIER, Laurent LE FLAHEC, et Marie-Pierre LEGALLAIS.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui œuvre pour accompagner les habitants et les soutenir face aux aléas de la vie. Il est administré par un conseil d'administration, composé d'élus municipaux, de représentants d'associations locales et de personnalités qualifiées, garantissant ainsi une vision plurielle et ancrée dans les réalités du terrain.

Il conseille les personnes dans leurs démarches administratives et les oriente vers d'autres organismes sociaux compétents et a pour mission d'octroyer des aides exceptionnelles pour faire face à l'urgence des personnes fragilisées qui rencontrent des difficultés financières

Afin de renforcer l'accès aux droits et aux dispositifs existants, Anaëlle BUREAU, adjointe en charge des affaires sociales et vice-présidente du CCAS, tiendra une permanence deux fois par mois. Ces temps d'accueil sont ouverts à tous : que vous ayez besoin d'être informé, orienté ou simplement écouté, n'hésitez pas à vous présenter. Elle sera mise en place à partir du 14 septembre.

Toutes les démarches sont traitées en toute confidentialité. - Permanences : voir dernière page du bulletin.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés, auquel seront conviées les personnes âgées de 73 ans et plus, aura lieu le dimanche 11 octobre 2026 à la salle Clément ADER.

CALENDRIER DES PROCHAINES FESTIVITÉS

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU
JUIN		
Samedi 6 et dimanche 7 juin	Meeting aérien	Aérodrome
Jeudi 11 juin	Journée de convivialité Souvenir Français et Anciens Combattants	Maison des Sports
Samedi 13 juin	Matinée citoyenne	Salle Clément Ader
Dimanche 14 juin	Kermesse École Jean Ferrat	École Jean Ferrat
Samedi 20 juin	Fête de la Musique Amicale Laïque et CLCT	Salle Clément Ader
Du jeudi 25 au dimanche 28 juin	Festival L'Armor à Sons	Bourillet
JUILLET		
Dimanche 5 juillet	Color Run Amicale Laïque	École Jean Ferrat
Lundi 13 juillet	Soirée moules-frites et feu d'artifice	Salle Clément Ader
Jeudi 30 juillet	Soirée de fin de centre ALSH	Salle Clément Ader
AOÛT		
Samedi 15 août	Concours de pétanque AST	Stade
SEPTEMBRE		
Samedi 5 septembre	Forum des Associations	Salle omnisports Dinan
Dimanche 6 septembre	Bourse aux vêtements de sport AST	Salle Clément Ader
Dimanche 13 septembre	Vide-greniers GBK	Salle Hélène Boucher
Dimanche 20 septembre	Sortie vélo Amicale Laïque	École Jean Ferrat
Samedi 26 septembre	Repas Trélivan Animation	Salle Clément Ader
OCTOBRE		
Samedi 3 et dimanche 4 octobre	Octobre Rose	Salle Clément Ader
Dimanche 11 octobre	Repas des Aînés	Salle Clément Ader
Vendredi 16 octobre	Repas à emporter Amicale Laïque	École Jean Ferrat
Samedi 24 octobre	Repas Années 80-90 Association Téléthon Trélivan	Salle Clément Ader

AMICALE LAÏQUE

UNE ANNÉE RICHE EN ACTIONS ET EN PROJETS

L'amicale laïque de l'école joue un rôle essentiel dans la vie scolaire et associative de la commune. Composée de bénévoles, elle a pour objectif de soutenir les projets pédagogiques de l'école, de contribuer au financement d'activités et de sorties scolaires, et de renforcer le lien entre l'école, les familles et les habitants.

Depuis le début de l'année, l'amicale laïque s'est montrée particulièrement dynamique au travers de nombreuses actions :

- une vente de plats à emporter en collaboration avec les commerçants locaux
- la réalisation des photos de classe
- une vente de chocolats
- vente de gâteaux au profit d'octobre rose
- Le marché de Noël
- spectacle de Noël offert aux enfants
- le Loto
- vente de fromage et de saucissons
- le vide grenier



La kermesse a été entièrement repensée pour plus de convivialité et de partage ! Elle aura lieu le dimanche 14 Juin à partir de 10H30 sur l'espace verdoyant situé juste derrière l'école ! Au programme de cette journée : spectacle des enfants le matin et ouverture des stands de jeux et activités l'après-midi ! Les grandes nouveautés de cette année sont : l'organisation d'Olympiades, un stand de plantation, une fresque collective et une restauration sur place (sur réservation).

La semaine suivante, en collaboration avec le CLCT, l'ALT vous propose de venir partager un moment festif, lors de la fête de la musique le samedi 20 Juin salle Clément Ader. Les festivités débuteront à 18H30 avec une boum pour les enfants, suivie de concerts pour prolonger la soirée ! Une restauration et une buvette seront proposées sur place.

Enfin, pour clôturer cette année, les bénévoles amicalistes vous préparent un événement festif et haut en couleur : une color run : la Tréli'color ! Organisée le dimanche 5 Juillet à partir de 10H45. Cette manifestation sportive et conviviale sera ouverte à tous, avec deux parcours proposés, et promet un moment de partage et de bonne humeur pour les coureurs ou les marcheurs.



Pour que cet évènement soit un succès, nous avons besoin de bénévoles ! Toute aide sera la bienvenue ; n'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les réseaux sociaux : page Facebook : Tréli'color ou notre page Instagram, ainsi qu'à la mairie.

L'amicale laïque remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, des familles et des partenaires pour leur soutien et leur implication, indispensables à la réussite de toutes ces actions.

N'hésitez pas à nous suivre sur nos pages Facebook ou Instagram : amicale Laïque de Trélivan !

Nous espérons vous voir nombreux à chacune de nos manifestations !

L'équipe de l'amicale laïque.

DE FIL EN AIGUILLE

Une belle année de couture se termine pour les adhérentes de l'association de Fil en Aiguille.

Chacune a pu tout au long de l'année réaliser ses propres productions en couture. Tout cela avec l'aide de Ghyslaine notre « coach » et avec un bel échange de savoir et de compétences de toutes.

Quelques temps forts collectifs ont aussi émaillés cette année :

- Participation à octobre rose avec la réalisation de décorations pour la commune de Trélivan.
- Atelier de peinture pour la réalisation de boules pour les sapins de Noël.
- Réalisation de chouchous et nœuds pour les pom-pom girls de Trélivan.

Après cette année très riche en activités diverses, les couturières ont décidé de se faire un joli bob pour pouvoir profiter de l'été qui s'annonce ensoleillé.

Toutes les couturières souhaitent un bel été et de belles vacances à toutes et tous.

Les activités de l'association reprendront en septembre.

Pour toute information, merci de prendre contact par mail auprès de la présidente : agnes.besselas@orange.fr



FLEUR DE BLÉ NOIR

Encore quelques séances de danse et ce sera la pause estivale pour les danseurs de la section « loisirs » et les musiciens de Fleur de Blé Noir.

Une année de danse et de musique dont le bilan est positif : les cours du mardi soir où chacun peut progresser et s'amuser en dansant à son rythme sous la houlette de Marie-Annick, notre sympathique animatrice, deux fest-deiz les dimanches 02 novembre 2025 et 1er février 2026 et enfin, diverses prestations du groupe « animation » auprès de nos Aînés dans les EHPADs, les établissements scolaires. Quelques représentations restent à honorer, notamment, l'animation et le défilé lors de la fête des battages à Hénansal le 15 août prochain.

Nous clôturerons notre année le mardi 16 juin en partageant un repas et quelques dernières danses salle Clément Ader.

La reprise a été fixée au mardi 09 septembre 2026 à 20H30 salle Clément Ader. Nous invitons le plus grand nombre de personnes à venir nous rejoindre, les 2 premiers cours sont gratuits.

Cotisation annuelle : 30 €/personne.

Informations et renseignements au : 06 70 49 31 39

Bel été à tous les Trélivannaises et Trélivannais





ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLIVAN

TOURNOIS DU 1^{ER} MAI : RECORDS BATTUS ET SOUVENIRS PLEIN LA TÊTE

Sous un ciel hésitant le matin puis un grand soleil généreux, le tournoi du 1er Mai de Trélivet a confirmé son statut d'événement phare. Affluence record, exploits sportifs et soirée concert mémorable, la fête a tenu toutes ses promesses.

Vendredi 1^{er} mai, l'école de football de l'AS Trélivet organisait son traditionnel tournoi à Trélivet.

Dès le matin, un ciel voilé s'étirait au-dessus des terrains. Sur l'herbe encore fraîche, les premiers ballons résonnaient timidement, vite rejoints par les rires des enfants et l'agitation des bénévoles.

Puis, au fil des rencontres, la lumière a percé, laissant place à un soleil franc qui a accompagné la journée jusqu'à son terme.

Une affluence record

Cette 41^e édition restera comme celle de tous les records. Avec 127 équipes engagées et plus de 900 jeunes joueurs, le tournoi affichait complet.

Autour des terrains, familles et supporters se sont succédés sans interruption, portant l'affluence à plus de 3 000 personnes sur la journée.

À la restauration, l'effervescence n'a jamais ralenti. Dans la chaleur des plaques et le parfum des grillades, les bénévoles ont enchaîné les fournées, allant même jusqu'à devoir fermer la restauration pour cause de rupture de stock, une première !!

Les buvettes tournaient, elles, à plein régime, approchant les 40 fûts consommés.

Des nouveautés qui séduisent

Du côté des nouveautés, le succès a été immédiat. Le rassemblement Baby-Foot a séduit par son ambiance douce, tandis que les pom-pom girls du club de gymnastique de Trélivet ont marqué l'après-midi lors de deux représentations, leurs pompons vert et blanc animant les abords des terrains.

« On voulait proposer quelque chose de nouveau cette année. Entre le Baby-Foot et les pom-pom girls, on a réussi à toucher un public encore plus large », souligne Yoann Réhel, coprésident de l'école de football.

Un niveau sportif au rendez-vous

Sur le plan sportif, le niveau est resté élevé sous un soleil désormais bien installé.

En U11, le Stade Brestois conserve son trophée après une victoire face à l'AS Bréhalaise (4-0).

En U13, la finale s'est conclue aux tirs au but après un match nul (0-0). Dans une tension palpable autour du terrain, l'AS Hillion Saint-René s'est finalement imposée face au FC Astillé Comes (3-1).

« On a encore vu de très belles choses aujourd'hui, avec des finales de qualité et des comportements exemplaires », ajoute Yoann Réhel.

Une soirée pour prolonger la fête

La fête s'est prolongée en soirée avec un concert organisé en partenariat avec l'association Bowidel, organisatrice du festival Bobital L'Armor à Sons.

À la tombée du jour, une douceur printanière accompagnait les allées et venues du public vers la salle Clément Ader, rapidement comble avec près de 500 personnes réunies dans une ambiance familiale.

Moment fort, les enfants du club, invités par Fatbabs, ont repris sur scène l'hymne de l'AS Trélivet, composé par l'artiste, sous les lumières et les applaudissements.

« Ce partenariat nous a permis de franchir un cap tout en restant fidèle à l'esprit du club », explique Alexandre Ménage, coprésident de l'école de football.

Au terme de cette journée, tous sont repartis avec des souvenirs forts.

« Quand on voit l'ambiance et les sourires, on se dit que ça en vaut la peine », conclut Alexandre Ménage.



Poignée de main entre joueurs du Stade Brestois (en rouge) et de l'AS Trélivet (en vert) en U11, symbole de l'esprit du tournoi.



Le show des pom pom girl de Trélivet



Les 4 organisateurs (Jérémy et Yoann Réhel, Alexandre Ménage et Damien Durand) de ce double événement tournoi/concerts, en plein concert de l'artiste Trélivannais Fatbabs



Une qualification historique en U9

Autre point à relever, la qualification historique de nos U9 pour le tournoi de la corsaire Kids de St Malo qui aura lieu le 16 mai 2026 (photo des enfants avec les 2 drapeaux).

En effet après un parcours exceptionnel le samedi 11 Avril lors des qualifications, ils ont décroché 1 billet pour affronter des clubs tel que le PSG, le Red Star, etc.

Une journée mémorable et gravée à jamais qui se profile et un véritable aboutissement sportif pour tous les éducateurs du club.

La saison prochaine se prépare

En parallèle de tous ces événements, la saison 2026-2027 approche, le futur bureau travaille d'arrache-pied pour lancer de la meilleure manière cette future saison.

Si vous souhaitez rejoindre le club en tant que joueur (école de foot ou seniors), éducateur, bénévole ou bien arbitre, merci de contacter Yoann Réhel au 06 13 22 26 90.

ASSOCIATION BOWIDEL

Depuis 2017, l'Association Bowidel propose un événement intergénérationnel, le **festival Bobimôme** ! Cette journée festive invite petits et grands à partager un moment musical convivial tout en découvrant les coulisses du **Festival Bobital L'Armor à Sons le jeudi 25 juin 2026**.

Au programme : spectacle (séances à 10h30 et 13h30), rallye découverte du site, ateliers, animations, boum et goûter. Il sera également possible d'apporter votre pique-nique.

Pour cette 9^e édition, nous aurons le plaisir d'accueillir la compagnie **Radio Minus**, qui présentera

Turbo Minus, un projet musical intergénérationnel mêlant mix et remix de trésors cachés du disque.

À cette occasion, notre association est heureuse d'inviter les habitants de Trélivan âgés de plus de 75 ans à participer à cette **journée conviviale et festive (UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION)**.

Le site sera ouvert de **9h30 à 16h** et accessible tout au long de la journée. L'entrée se fera par la **zone de la Croix Jean Gicquel (22100 Bobital)**, avec un fléchage mis en place pour vous orienter.

L'association Bowidel vous **donne rendez-vous les 26, 27 et 28 juin 2026 pour la 16^e édition du Festival Bobital L'Armor à Sons !**



RÉUNION PUBLIQUE

À DESTINATION DES HABITANTS DE TRÉLIVAN ET DE BOBITAL

JEUDI 11 JUIN 2026 À 19H00

SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION BOWIDEL 2B BOURILLET - TRÉLIVAN



CONFIRMATION PARTICIPATION AU BOBIMÔME

Jeudi 26 Juin 2026

(coupon à déposer dans la boîte aux lettres de l'association, 2B Bourillet (22100 Trélivan), ou bien envoi par mail à bobimome@gmail.com)

NOM :

PRENOM :

NOMBRE DE PERSONNES : TELEPHONE :

ADRESSE :

MAIL :

CLUB DE GYM

Le 29 janvier 2026 s'est tenue l'Assemblée Générale de notre club de gym. Cette soirée a permis de présenter un bilan financier positif ainsi que le renouvellement du bureau, composé désormais de :

- Laëtitia BALSERA, Présidente
- Réjane KERGER, Vice-présidente
- Stéphanie BACOU, Vice-présidente en charge de la communication des réseaux sociaux
- Anne-Florence CHANDEZE, Trésorière
- Claude BLONDELEAU, Trésorière adjointe
- Corinne BREGENT, Secrétaire
- Martine PINAULT et Gaëlle MAILLARD, Membres actives

L'assemblée a débuté dans une ambiance conviviale autour d'une galette des rois offerte aux adhérents et préparée par la Boulangerie DAMELINCOURT, accompagnée d'une bolée de cidre ou d'un jus de pommes fournis par l'épicerie Votre Marché de TRÉLIVAN.

Cette saison a également été marquée par plusieurs animations et actions menées par l'association :

- La vente de plats à emporter a comptabilisé 121 parts, préparées par nos commerçants locaux, la Boucherie Charcuterie Yannick MANIVEL et la Boulangerie DAMELINCOURT.
- Une séance découverte intitulée « Du réveil du corps à la relaxation sonore », Co animée par Caroline GOUJON, notre animatrice sportive, et Stéphane COUTURE, conteur-musicien de BRUSVILY, a permis à 35 participants de découvrir cette activité originale, avec des retours positifs.
- Nos pom-pom girls ont également eu l'honneur de participer au tournoi de foot du 1er mai pour deux représentations. Nous remercions vivement Yoann REHEL, coprésident de l'école de football de TRÉLIVAN, pour sa confiance et pour avoir permis de vivre cette belle expérience. L'association a offert les pompons verts aux couleurs de son club ainsi que de belles récompenses aux filles : une coupe pour le groupe, une médaille pour chacune, suivies d'un goûter. Nous espérons renouveler cette expérience l'année prochaine.



Nous adressons également nos sincères remerciements aux couturières de l'association Trélivannaise « De fil en aiguille » pour la confection des nœuds assortis réalisés spécialement pour cette occasion.

Prochaines animations

- Une collecte de vêtements, textiles et chaussures de sport sera organisée au profit d'ARTEX, une recyclerie d'insertion. Les dons pourront être déposés à la salle Clément Ader pendant les heures de cours, du 27 mai au 24 juin.
- La saison se clôturera le mercredi 24 juin avec une soirée conviviale ouverte à tous les adhérents ainsi qu'à leurs conjoints et enfants autour d'un repas partagé. L'apéritif et le dessert seront offerts par le club. Cette soirée permettra également de mettre en avant les différentes activités de l'association grâce à quelques animations, le tout dans la bonne humeur.

Ce même mercredi marquera aussi la fin de la saison des pom-pom girls avec un petit spectacle ouvert aux familles et amis, suivi d'un goûter.

- Le dernier cours de renforcement énergétique du jeudi 25 juin sera également l'occasion de dire au revoir à Caroline GOUJON, qui nous quittera à la rentrée pour de nouvelles aventures. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement au sein du club.



Nouveautés à la rentrée de septembre

À partir de septembre 2026, de nouveaux cours destinés aux enfants et animés par Sandra MENDES seront proposés :

- Éveil corporel pour les 3-5 ans : le jeudi de 17h15 à 18h
- Multisports pour les 6-11 ans : le mardi de 17h15 à 18h15

Par ailleurs, afin de remplacer les cours de renforcement énergétique, l'association est actuellement en cours de recrutement pour proposer des cours de renforcement musculaire et de stretching le jeudi soir.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter via nos différents canaux de communication.

Facebook : Club de gym Trélivan

Instagram : club gymtrelivan

Pour nous contacter : clubgym.trelivan@gmail.com
06 11 07 75 64

Nous serons également présents au forum des associations le samedi 5 septembre.

L'équipe du Club de Gym de Trélivan



Nouvelle équipe du Club de Gym de Trélivan



*Alain BLONDÉREAU représentant Claude BLONDÉREAU, trésorière adjointe;
Anne-Florence CHANDEZE, trésorière; Corinne BREMENT, secrétaire;
Laëtitia BALSERA, présidente; Réjane KERGER, vice-présidente;
Stéphanie BALCOU, vice-présidente et en charge de la communication;
Martine PINAULT, membre active*

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de jumelage a tenu son assemblée générale le 21 janvier devant un public assez fourni. Après les rapports moraux et financiers il a été procédé à l'élection du tiers sortant. Et fait nouveau plusieurs personnes du bureau n'ont pas souhaité se représenter. Ont donc été élus comme trésorier Dominique Rouault, comme secrétaire Christine Lebon et vice-présidente Dominique Yve. Je profite de cet article pour remercier du fond du cœur Marie-Jo et Alain Gidon, Claudine et Jean Claude Guillemot pour les années passées et tout le travail accompli dans le bureau du jumelage. Il faut également souligner qu'Alain Gidon a été le fondateur de ce Comité et le premier président. Je précise que ces personnes sont toujours adhérentes du Comité...

2026 est, comme vous le savez déjà, une année de transition qui va servir à préparer le déplacement des Bretons en 2027 en terre ariégeoise. A cette occasion un repas à emporter a été organisé le samedi 25 avril. Un peu plus de 230 repas ont été vendus ce samedi soir salle Clément Ader grâce à la bienveillance du club cyclo vtt qui nous a permis l'utilisation des frigos et de la salle à cette occasion pendant le Val 'Rando.

Avant de conclure je tiens à rappeler le caractère convivial du jumelage et qu'il est ouvert à tous.

Bel été 2026

Pour le bureau le président André-Yves Colas



LES AMIS DU VAL DROUET



L'association des Amis du Val Drouet poursuit ses activités dans une ambiance chaleureuse et dynamique au sein d'un cadre magnifique.

Le récent concours de belote a rencontré un très beau succès. De nombreux participants étaient présents et chacun est reparti avec un lot. Pour une participation de 5 euros, une boisson était également comprise, contribuant à faire de cet après-midi un moment apprécié de tous.

Le club prépare désormais son prochain rendez-vous : un repas convivial organisé le 5 juin au restaurant des Pifaudais. Plus de 30 réservations sont déjà attendues de la part des adhérents, signe du bon fonctionnement et de la vitalité de l'association.

Le club fermera ses portes pour la période estivale le 26 juin et reprendra ses activités le 1^{er} septembre.

Les Amis du Val Drouet rappellent que le club est ouvert à toutes les personnes souhaitant partager des moments d'échange et de détente. La cotisation annuelle reste accessible : 20 euros pour une personne seule et 30 euros pour un couple.

Les activités se déroulent chaque mardi après-midi de 14 h à 17 h 30 ainsi que le vendredi. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

André Calistri, Président

LES PIEDS EN L'AIR



C'est dans la salle Hélène Boucher qu'a eu lieu le 28 Mars le bal Renaissance de notre association les Pieds en l'Air.

En présence de danseuses et danseurs du groupe de la Maisnie des Remparts de Dinan accompagnés de musiciens du groupe de la Quabriole.

Ambiance festive où tous les participants ont pu apprécier les différents branles et rondes présentés.

L'association est ouverte à tous, adultes, enfants et personnes avec et sans handicap. Elle s'adapte dans la mesure du possible à tous ceux qui souhaiteraient s'initier à cet art.

Le groupe se réunit tous les mardis de 17h30 à 19h00 à la salle Hélène Boucher rue des Karnuths. Nous serions ravis de vous recevoir même pour un essai.

Nous serons présents au forum des associations de Dinan le 5 Septembre prochain au stand de la Maisnie des Remparts.

Renseignements au 06 42 52 12 59

Remerciements à Christian photographe du Val Drouet pour les photos.





SOUVENIR FRANÇAIS DÉLÉGATION DE TRÉLIVAN

Les anciens membres du bureau de l'Amicale des Anciens Combattants se sont retrouvés pour un moment convivial pour la galette des rois le 17 janvier dernier. C'était aussi l'occasion de faire le point sur l'avenir avec le Souvenir Français qui se charge dorénavant du devoir de mémoire à Trélivan.



Le samedi 28 février dernier, l'ex président de l'Amicale des Anciens Combattants de Trélivan, Christian LEHMANN avait organisé une cérémonie de clôture à la Mairie de Trélivan pour remettre les fonds de l'association à la présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Suzanne Lebreton. Cette remise de fonds d'un montant de 2490,25€ était conforme aux statuts de l'Amicale des Anciens Combattants en cas de dissolution.

La Journée convivialité des Anciens Combattants se déroulera le jeudi 11 juin au foyer des sports du Val Drouet à partir de midi. Le menu sera identique à l'année passée : kir, salade campagnarde, galettes saucisses, dessert, café et mousseux. Le prix reste fixé à 15 Euros par personne. Réservation pour toute personne souhaitant y participer au 06 52 73 72 01 (laisser un message).

L'association recherche les descendants des familles de LEFORT Aristide (soit du côté LEFORT soit côté RENOUEVEL)

Chacun d'entre vous peut venir rejoindre l'association en prenant contact avec nous. Les cotisations servent entre autres à entretenir les monuments aux morts (monuments et carrés militaires), les tombes des morts pour la France n'ayant plus de famille et les interventions dans les écoles, collèges et lycées.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2026

Notre association Trélivannaise s'est retrouvée ce 8 Mai 2026 au monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui ont péri pour notre liberté.

Dans un premier temps M^{me} La Maire, Suzanne LEBRETON, a remis l'insigne de porte-drapeau à Brieg ROMITI pour ses 3 années passées à nos côtés lors des célébrations. Cet insigne lui a été remis en présence de sa famille dont son frère, Yoann, qui portait le drapeau du Souvenir Français comité de Dinan et de sa mère qui portait l'insigne sur un coussin. Christian LEHMANN lui a remis le diplôme signé d'Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants. Brieg avait reçu la formation de jeune porte drapeau le 17 avril 2023 au stage organisé par le délégué militaire départemental (DMD) au Champs-Geraux.

Tout comme Brieg, si vous souhaitez devenir « jeune porte-drapeau » n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie de Trélivan ou du représentant



du Souvenir Français.

La suite de la cérémonie s'est poursuivie par le discours de Suzanne LEBRETON, des dépôts de gerbes du Souvenir Français, de la mairie et de l'hommage aux morts suivi de la Marseillaise en présence d'un gendarme référant pour Trélivan, de 3 sapeurs-pompiers de Dinan, du Maire honoraire, des représentants de la municipalité, de la Directrice de l'école Jean Ferrat ainsi que des habitants de la commune et les anciens combattants. Nous avons recruté pour l'occasion un petit porte drapeau junior Eliot Jannet.

Tout cela s'est terminé par un moment convivial à la salle Clément ADER.

Nous remercions tous les participants pour leurs venues à ce moment de souvenir de notre histoire qu'il ne faut pas occulter.



Christian LEHMANN 06.52.73.72.01
Thierry FOUCHER 06.42.52.12.59

AS TRÉLIVAN MOTOS

Bonjour à tous,

En 2026 AS Trélivan Motos ne va pas organiser de course moto sur notre piste car elle n'est plus aux normes sur la largeur 6,50 mètres obligatoire.

La mairie a réalisé des devis pour faire des travaux mais malheureusement le coût est énorme : 67 000€ pour faire un rajout de bitume et 68 000€ pour refaire toute la piste (700 mètres).

Les élus nous ont annoncé qu'ils n'avaient pas les finances pour réaliser de tels travaux pour 2026 et 2027.

Le Moto-Club comprend bien la position des élus, car il n'y a que 2 courses par an et avec le risque d'avoir encore d'autres obligations de notre Ligue ou Fédération.

On ne peut pas affirmer que les courses soient pérennes dans ces conditions.

Le Moto-Club va demander à la Fédération de modifier le RTS (Règles Techniques et de Sécurité) pour les circuits temporaires. Cela ne concerne que Trélivan en France métropolitaine, afin d'avoir une largeur de piste de 6 mètres, mais l'espoir d'être écouté reste faible.

Le Moto-Club de Trélivan va lancer une cagnotte en ligne, afin que les gens qui le souhaite fassent du mécénat pour financer les travaux.

Quel dommage de voir notre Moto-Club après 58 ans d'existence ne pas pouvoir organiser de course pour la 2^e année consécutive.



Et pourtant AS Trélivan motos a toujours des pilotes et des commissaires qui représentent le Moto-Club sur toute la France.

Les résultats sont même très bons pour nos pilotes avec 2 podiums à Ancenis :

- 2^e en Pit 125 pour Gaëtan Coupel,
- 3^e en Super Racer pour Laurent Charlie.

La question d'organiser une épreuve en louant une piste de Karting est à l'étude, mais cela ne sera pas en Bretagne. Il n'y a qu'une seule piste homologuée mais hélas trop petite. Il y a 2 sites possibles à « Mortain » ou au « Nord Mayenne ». Une étude du coût reste à faire pour valider ce choix, et le nombre d'engagés pour savoir si cela est viable financièrement.

Le risque à venir serait l'impossibilité d'organiser des courses de motos à Trélivan. Le Moto-Club sera mis en danger financièrement car le coût d'affiliation à la FFM augmente chaque année sans possibilité de recettes pour le Moto-Club.

En 2028, ce sera « les 60 ans du Moto-Club de Trélivan » avec l'incertitude de pouvoir organiser une manifestation sportive...

Merci à nos pilotes qui portent haut les couleurs du Moto-Club. Nous sommes le seul club en Bretagne à avoir le plus de pilotes sur le championnat de Bretagne de Mini OGP et Super Racer.

Bien sportivement.

Jean-Luc Marin.



CLUB VTT-CYCLO

Le début d'année a été rythmé par la préparation de notre rando annuelle qui a d'ailleurs été baptisée la VAL RANDO TRELIVAN avec un nouvel logo pour la rendre plus visible. Il y a eu bien sûr pas mal d'administratif avec toutes les déclarations à faire mais aussi du nettoyage de chemins afin d'accueillir en toute sécurité les vététistes, pédestres et Gravel. Tout cela dans la bonne humeur avec nos nombreux bénévoles sur qui nous pouvons compter tous les ans. Toute cette préparation nous a permis d'accueillir près de 780 participants, résultat en légère progression par rapport à la précédente édition de 2025.



Notre travail a payé car tout le monde était ravi de la qualité des circuits, des fléchages des routes et des ravitaillements, ce qui nous encourage à continuer dans cette belle dynamique. C'est une grande satisfaction d'être une référence sur le bassin dinannais.

Nous avons également participé à bon nombre de randos du secteur comme St Cast, Broons, Lanvallay et bien d'autres encore. Une délégation a même participé à la cyclo Babybel en Mayenne. Maintenant place à nos sorties du mercredi et du dimanche sans oublier les randos à venir avant d'aller chercher les vacances d'été.

ASSOCIATION TRÉLIVAN TÉLÉTHON MANIFESTATIONS 2026

Rando gourmande : Le dimanche 21 juin 2026

Trois circuits seront proposés lors de cette randonnée à savoir 9, 11 et 15 kms.

Le point de départ se fera à la maison des sports avec un café d'accueil à partir de 9 heures pour un départ effectif à partir de 10 heures.

Les différents circuits seront fléchés comme lors des éditions précédentes. Chacun pourra marcher à son rythme. Précision : les chiens sont acceptés à condition d'être tenus en laisse.

Afin d'optimiser les inscriptions et faciliter l'organisation nous vous demandons de vous inscrire en ligne sur le site : www.telethontrelivan.fr

Le montant de la participation est de 15 € par personne (7,50 € pour les enfants de moins de 12 ans).

Prenez vos couverts (fourchettes, couteaux et gobelets).

Adresse postale d'inscription (si pas possible par Internet) :
M. Jean Lechevestrier 18 Le Tertre 22100 TRELIVAN
> Chèque à l'ordre d'A.T. T

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir les chemins de Trélivan et Trébédan afin d'encourager l'équipe des bénévoles



Les autres rendez-vous de nos manifestations sont les suivants :

- Repas dansant « Années 80 » le 24 octobre 2026, salle Clément Ader (le bourg)
- Repas dansant « Années 80 » le 5 décembre 2026, salle Clément Ader (le bourg).

En tant que président, je rappelle que ces différentes manifestations recueillent des fonds pour la recherche médicale au bénéfice de l'AFM TELETHON.

Nous avons un autre projet en cours de finalisation qui serait une sortie en voitures de collection avec une participation.

Renseignements au 06.20.07.46.35

*Pour l'Association Trélivan Téléthon
Le Président Jean LECHEVESTRIER*



DINAN
AGGLOMÉRATION

DINAN AGGLOMÉRATION

En même temps que les conseillers municipaux, vous avez également élu les conseillers communautaires qui vont représenter notre commune. Ils ont élu le président, les vice-présidents, les conseillers délégués lors de la 1^{re} séance le 9 avril.

Le conseil communautaire a de nouveau accordé sa confiance à Arnaud Lécuyer maire de Saint Potan, élu face à Quentin Renault maire de Broons.

L'exécutif se compose de 15 vice présidentes et vice-présidents ainsi que 6 conseillers délégués.

Pour notre commune Dominique Lucas est conseiller communautaire et moi-même Suzanne Lebreton vice-présidente en charge de la cohésion sociale, petite enfance et parentalité.

La volonté du président est de travailler de manière « apaisée » avec l'ensemble des élus, ce qui était le cas au cours de ses 2 mandats précédents. Pour chaque projet une majorité très large ou l'unanimité a toujours été recherchée.

Il a souligné que l'intercommunalité sera pour cette nouvelle mandature ce qu'elle a toujours été un outil au service du développement de toutes les communes de l'agglomération sans exception. C'est un fondement de l'agglomération auquel le président est profondément attaché.

Il a rappelé que la Chambre Régionale des Comptes avait conclu à une situation financière saine et maîtrisée ce qui est essentiel pour faire face à une période qui s'annonce moins faste, collectivités et établissements de coopération intercommunale étant appelés à participer à l'effort de redressement des finances publiques.

En matière de projet, le gros chantier de la piscine est achevé, elle a été mise en service le 3 mai. Chacun peut maintenant profiter de ce bel équipement « LA PISCINE ». Elle sera bientôt chauffée grâce au réseau de chaleur urbain en cours de réalisation sur les communes de Dinan Quévert et Taden.

N'hésitez pas à suivre l'actualité sur le site de Dinan Agglomération : <https://www.dinan-agglomeration.fr>

DINAN
AGGLOMÉRATION

DINAMO SCOLAIRE

Les circuits scolaires auparavant gérés par la Région BREIZH GO le sont dorénavant par Dinan Agglomération !

L'ouverture des inscriptions pour la rentrée scolaire 2026/2027 se fait à partir du 1er juin et la fin des inscriptions le 31 juillet sur le site dynamo.bzh

Chaque famille recevra la carte Korrigo pendant l'été. Les circuits sont identiques à ceux de la région, les tarifs sont identiques également à ceux de BreizhGo 140€ par an et par enfant.

Les canaux de communication pour les familles

Mail : dynamo.scolaire@dinan-agglo.fr

Site internet : dynamo.bzh

Téléphone : 02 30 100 300



LE RECENSEMENT

Le recensement de la population de notre commune a eu lieu en début d'année.

Nous n'avons pas les chiffres officiels mais 1545 habitations ont été recensées et 2922 bulletins individuels ont été remplis au regard de ces premiers chiffres ce sont 1,9 personnes par habitation alors qu'en 1975 on en recensait 3,80 par habitation, la taille des ménages poursuit sa diminution toutefois la population est stable.

Merci à vous tous d'avoir ouvert vos portes aux agents recenseurs, une seule personne a refusé de répondre au questionnaire, ce qui est répréhensible. En effet le recensement est obligatoire comme le prévoit l'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951. Il permet de connaître le nombre d'habitants de la commune ce qui est impor-

tant car certaines règles s'appliquent en fonction du nombre d'habitants de la commune et il permet de connaître la population de la France également.

Nous ne franchirons pas le cap des 3000 habitants.

Les agents recenseurs ont fait un travail remarquable se présentant plusieurs fois à certains domiciles, aidant les personnes qui le souhaitaient à remplir les bordereaux papier. Une petite réunion a été organisée afin de faire un petit point sur les éléments positifs mais également sur les difficultés. Merci à Bruno, Christelle, Christine, Gilles et Jean Louis et à Sylvie référente et coordonnatrice qui s'est investie très fortement dans l'opération réalisant toutes les démarches, la formation, l'information et le pilotage de l'équipe. Merci.

RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX

L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 régit l'usage du feu.

L'article 5 régit le brûlage des déchets verts. Ceux-ci sont définis comme les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.



PRÉVENTION CONTRE LES NUISANCES SONORES

Bruits de voisinage



Pour les Côtes d'Armor, l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires ci-dessous :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h



INFORMATION - PRÉVISION CANICULE

Madame, Monsieur,

Suite à la canicule de 2003, le gouvernement demande chaque année aux élus de recenser toutes les personnes pouvant nécessiter une assistance des services médico-sociaux ou sanitaires en cas de périodes climatiques intenses et notamment caniculaires. Je vous invite à me faire savoir à l'aide du questionnaire joint, si vous-même ou un de vos proches êtes concerné par ce risque. Cet imprimé complété est à remettre à l'accueil de la Mairie.

Le Maire, **Suzanne LEBRETON**

Papillon à découper et à retourner à la Mairie

PERSONNE A RECENSER :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :

ADRESSE :

PERSONNE DEMANDANT LE RECENSEMENT :

LA PERSONNE ELLE-MÊME :

UN PARENT : NOM - PRENOM et LIEN DE PARENTE :

UN PROFESSIONNEL : NOM - PRENOM - QUALITE :

RAISONS MOTIVANT LE RECENSEMENT :

.....

NOS COMMERÇANTS

06.58.83.07.06

E.B CRÉATIONS



COIFFURE ÉVÉNEMENTIELLE

Côtes d'Armor / Côte d'Émeraude

ARTISAN PEINTRE

A Vos Pinceaux

- ♦ INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- ♦ DÉCORATION
- ♦ RAVALEMENT
- ♦ NEUF ET RÉNOVATION
- ♦ SOL PVC



Brice GOAZIOU
22100 TRÉLIVAN

06 46 34 36 24
goaziou.brice@outlook.com

THERMIE PAC SAV POMPES A CHALEUR



- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42
www.thermiepac.fr


Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97



Trélivan

BOULANGERIE PÂTISSERIE
Damelincourt



12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi



L'ATELIER D'INGRID

Salon de coiffure mixte

Le lundi de 14h à 19h
du mardi au jeudi 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962
22100 TRÉLIVAN

CARTE DE FIDELITE

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

LE 1^{er} MARDI DU MOIS ENTRE 9H30 ET 12H**

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT À LA MAIRIE DE TRÉLIVAN

Qu'est-ce que la conciliation ?

La conciliation de justice est **un service public** des modes alternatifs de règlement des différends qui permet de trouver une issue amiable à un litige civil entre deux personnes physiques ou morales.

C'est **une justice de proximité, plus proche, dédramatisée, et basée sur l'équité**. Elle donne les moyens aux citoyens d'être les acteurs de la résolution de leurs différends en favorisant les modes amiables reposant sur l'accord de chacun.

Elle devient un passage obligé lorsque certains litiges surviennent. Depuis le 1^{er} octobre 2023, il est en effet obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire pour un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5000 € ou lorsque la nature du litige l'impose (exemples : bornages, plantations, curages des fossés, écoulement des eaux, servitudes, troubles anormaux de voisinage...)



Les conflits qui peuvent être résolus par un conciliateur sont variés :

- Litiges entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Litiges de la copropriété
- Litiges commerciaux
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

La conciliation ne concerne pas :

- Les questions pénales (qui relèvent du procureur et des forces de l'ordre).
- Les litiges d'état civil, du droit de la personne et de la famille (qui relèvent du juge aux affaires familiales et des médiateurs familiaux) : pensions alimentaires, résidence des enfants...
- Les conflits avec les administrations et les collectivités publiques (qui relèvent des délégués du défenseur des droits)



Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice est **la première marche du système judiciaire**, le premier maillon de l'amiable.

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice, volontaire, assermenté et bénévole**.

Il est nommé sur proposition du tribunal judiciaire par ordonnance du premier président de la Cour d'appel. Il est soumis à un strict devoir **d'impartialité** et de **confidentialité**.

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. **Tél : 02.96.85.97.36**

I Cours d'informatique (sur inscription) :
Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Fermeture estivale :

I du 3 au 22 Août 2026

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis après-midi des semaines paires (sauf du 4 au 21 août)

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Lundi et jeudi 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

Fermeture le samedi matin du 4 juillet au 29 août.

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I Dominique LUCAS :

Travaux, Grands projets, Conseiller communautaire

I Florence GATELLIER :

Culture, Animation communale, Bibliothèque, Administration générale

I Fabrice LEMAITRE :

Vie scolaire, Accueil de loisirs, Sport

I Laurette CAYET : Transition citoyenneté

I Alain RADOUX : Finances, Économie locale

I Anaëlle BUREAU : Centre Communal d'Action Sociale et Jeunesse
deuxième lundi du mois 14h- 8h et dernier samedi du mois 10h-12h

I Didier YVART : Communication

I Gwénoé PORS : Urbanisme